

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

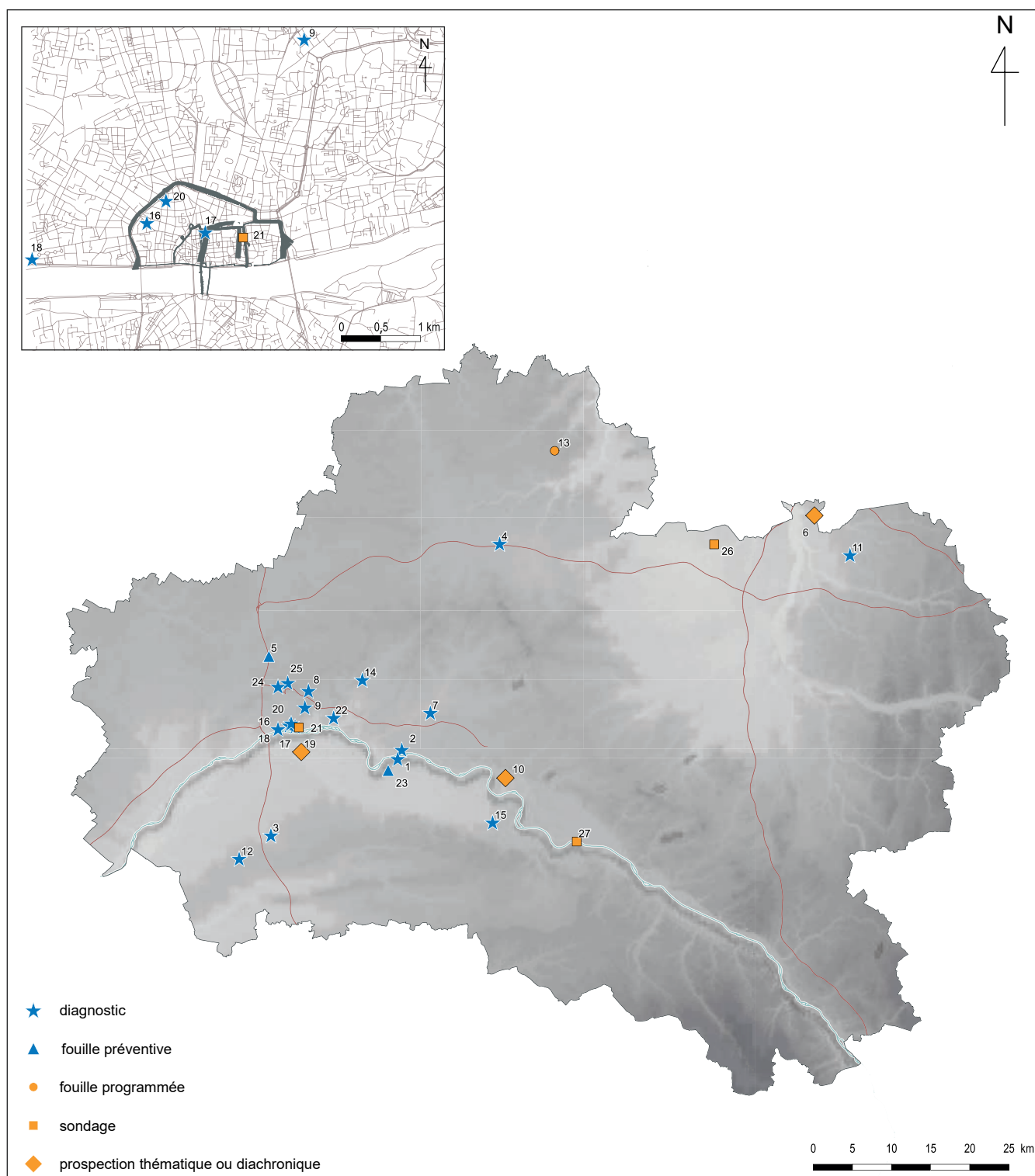
2020



Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	RD 921 déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel tranche 6	Souris Laure de (COL)	OPD	BRO FER GAL MA	0612484	1
45	RD 921 déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel tranche 7	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	OPD	GAL MOD CON	0612517	2
45	Arrondissement de Pithiviers	Devilliers Christophe (BEN)	PRD	FER GAL	0612637	
45006	Ardon, route de Jouy	Guillemard Thomas (INRAP)	OPD	GAL	0612578	3
45047	Bouzonville-aux-Bois, la Beuve	Estur Émilien (COL)	OPD	BRO FER GAL CON	0612654	4
45062	Cercottes, Autoroute A10 au nord d'Orléans, le Pont de la Chicane	Jouet Mélanie (PRIV)	OSE	GAL	0612675	5
45127	Dordives, château de Mez-le-Maréchal	Piechaczyk Michel (AUT)	PRT	MA	0612627	6
45142	Fay-aux-Loges, route de la Bouvarderie	Larde Sophie (INRAP)	OPD	MA MOD	0612681	7
45147	Fleury-les-Aubrais, 93 rue de Curembourg	Noel Mathilde (INRAP)	OPD		0612696	8 ON
45147	Fleury-les-Aubrais, 11 rue Henri Tellier	Champault Éric (INRAP)	OPD	CON	0612697	9
45153	Germigny-des-Prés, Église	Van Wersch Line (SUP)	PRT	MA	0612629	10
45161	Griselles, Pièces des Beaucerons	Trémel Amandine (INRAP)	OPD	FER CON	0612695	11
45175	Jouy-le-Potier, route d'Orléans	Noel Mathilde (INRAP)	OPD	MA MOD CON	0612694	12
45191	Le Malesherbois, Manchecour, la Grange des Musereaux, la Vallée Saint-Martin	Fichtl Stephan (SUP)	FP	FER GAL	0612626	13
45197	Marigny-les-Usages, rue de l'Abbé Lerminier	Fabien Laure (INRAP)	OPD	CON	0612532	14
45226	Neuvy-en-Sullias, rue des Écoles	Champault Éric (INRAP)	OPD	IND	0612565	15
45234	Orléans, rues du secteur de la Porte Saint-Jean	Parisot Maryse (COL)	OPD	FER GAL MA MOD	0612301	16
45234	Orléans, 24 rue Jeanne d'Arc	Cincon Laureline (COL)	OPD	FER MA MOD CON	0612497	17
45234 45285	Orléans, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Tête Nord du Pont de l'Europe	Ladam Amandine (COL)	OPD	MA MOD CON	0612573	18
45234	Orléans, caves du centre-ville d'Orléans	Alix Clément (COL)	PRT	GAL MA MOD	0612641	19
45234	Orléans, cathédrale Sainte-Croix	Martin, Pierre (SUP)	PCR	GAL MA MOD	0612082	19
45234	Orléans, rue du Pot de Fer	Lefevre Benjamin (COL)	OPD	MA MOD CON	0612655	20
45234	Orléans, 14 rue Saint-Étienne	Alix Clément (COL)	SD	MA	0612672	21
45284	Saint-Jean-de-Braye, place du général De Gaulle	Champault Éric (INRAP)	OPD	CON	0612594	22
45300	Sandillon, les Fraudes	Estur Émilien (COL)	OSE	BRO	0612636	23
45302	Saran, rue de la Médecinerie, rue du Lac	Gay Jean-Philippe (INRAP)	OPD	MA CON	0612546	24
45302	Saran, 125 rue de Montaran	Noel Mathilde (INRAP)	OPD	FER	0612564	25
45303	Sceaux-du-Gâtinais, le Préau	Morin Jean-Michel (COL)	SD	GAL	0612548	26
45315	Sully-sur-Loire, digues, domaine public fluvial	Dumont Annie (MCC)	SD	MA MOD	0612646	27

Carte des opérations autorisées



Âge du Bronze

Gallo-romain

DARVOY JARGEAU
RD921 déviation de Jargeau et de
Saint-Denis-de-l'Hôtel tranche 6

Âge du Fer

Moyen Âge

Le diagnostic de la tranche 6 de la future déviation de Jargeau (RD921) s'est déroulé en grande partie pendant l'hiver 2019-2020. Il a concerné une surface de 36 ha située à Darvoy et Jargeau, de part et d'autre de la levée et dans le lit mineur de la Loire. Il s'est achevé le 02 octobre 2020 par une intervention sur l'île des Baffaits (fig. 1), accessible à cette période de l'année. Cette opération a permis la mise au jour de 176 structures archéologiques et de nombreux lots de mobilier « isolé », réparti sur l'ensemble de l'emprise. Leur fourchette chronologique est très étendue, puisqu'elle s'échelonne du Néolithique jusqu'à la période actuelle, et démontre une longue fréquentation de cette partie du Val d'Orléans.

Quelques pièces lithiques et deux fragments de céramique trouvés hors contexte datent du Néolithique, voire du Néolithique moyen.

La période protohistorique regroupe des vestiges assez ténus, datés de l'âge du Bronze final jusqu'à La Tène finale/Gallo-romain précoce. Cette longue période est matérialisée par quelques fossés et fosses, ainsi que par une quantité assez importante de tessons de poterie hors structure. Un seul fossé possiblement de l'âge du Bronze/Hallstatt a été enregistré. Trois fosses pourraient être attribuées à La Tène. L'une d'elles est une fosse

« polylobée » ayant pu servir à l'extraction des alluvions. Un fossé et une fosse datés de La Tène finale/Gallo-romain précoce ont aussi été rencontrés.

Les structures archéologiques se densifient très légèrement à la période gallo-romaine (sept structures). La présence d'un drain aménagé en terre cuite architecturale (fig. 2), dont des tegulae sans encoches, suggère une vocation agricole à cet ensemble mais en l'état actuel il est difficile de se prononcer. Le mobilier « isolé », retrouvé en relative grande quantité, est réparti sur



Fig.1 : Jargeau (Loiret) déviation de Jargeau/Saint-Denis-de-l'Hôtel : intervention sur l'île des Baffaits.
(Yannick Mazeau, Service d'archéologie préventive du Loiret)



Fig.2 : Darvoy (Loiret) déviation de Jargeau/Saint-Denis-de-l'Hôtel : vue zénithale d'une partie du drain gallo-romain. (Yannick Mazeau, Service d'archéologie préventive du Loiret)

l'ensemble de l'emprise de diagnostic mais de manière inégale. Quelques lots sont situés au nord de la levée de la Loire, dont une possible armature de pied de lit. Ces objets ont vraisemblablement été transportés par les crues du fleuve, mais la grande majorité d'entre eux demeure au sud de la levée, à l'emplacement des objets protohistoriques.

Le haut Moyen Âge est la période la mieux structurée et la plus claire à identifier. Hormis quelques tessons erratiques, elle est concentrée dans trois tranchées, sur une surface de 1 ha. Il s'agit d'un ensemble domestique regroupant quatre fours domestiques, une fosse à cendres, sept fosses et six trous de poteau. L'ensemble paraît assez bien conservé.

Cette occupation, installée en zone inondable, est vraisemblablement située en périphérie d'un habitat, non localisé à ce jour. Elle est de type fond de cabane, silo, bâtiment sur poteaux. Contemporaine de celle mise au jour au lieu-dit la Croix-d'Azon lors de la première tranche de diagnostic en 2010, elle est située à moins d'1 km au sud. Au haut Moyen Âge, plusieurs sites d'habitat montrent que l'ensemble de la plaine alluviale, en plus des montilles, a été occupée. En effet, cette période est celle des premiers endiguements de la Loire et ce secteur pourrait avoir été protégé par la turcie du paléoméandre de Jargeau.

Dans la partie au nord de la levée de la Loire, de nombreuses traces d'anciens labours (fig.3), ou billons, ont été mises en évidence. Mal datés en raison de la faible quantité de mobilier, ils pourraient être rattachés à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne. Ces vestiges témoignent de la vocation agricole de ces espaces situés en bordure du fleuve. Il est très probable que cette fonction soit bien antérieure à cette période, mais aucune preuve archéologique n'a été retrouvée lors du diagnostic, hormis l'absence d'occupations. Une datation OSL permettra de caler en chronostratigraphie ces structures très visibles lors du décapage en plan des tranchées.

La période moderne est matérialisée par quelques fossés correspondant figurant sur le cadastre napoléonien et par une fosse.

Enfin, quelques structures sont datées entre les périodes moderne et contemporaine.

Laure de Souris



Fig.3 : Jargeau (Loiret), Déviation de Jargeau/Saint-Denis-de-l'Hôtel : vue des labours anciens, vers l'est. (Laure de Souris, Service d'archéologie préventive du Loiret)

Gallo-romain

Époque contemporaine

DARVOY MARDIÉ JARGEAU RD921 déviation de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel tranche 7

Époque moderne

Le diagnostic a été réalisé sur un coteau en rive droite de La Loire dans le cadre du projet de la déviation de Jargeau (RD921), sur le secteur de Latingy à Mardié. Il a mis au jour 13 structures : 4 d'entre elles sont datées de l'Antiquité et 5 autres sont datées de la période moderne ou contemporaine. Aucune structure n'a été mise en évidence sous le bois de Latingy.

Les structures antiques sont localisées au sud de l'emprise, en bas du coteau orienté du nord vers le sud. Il s'agit d'une occupation caractérisée par la construction de terrasses entaillant le coteau calcaire. À l'est, deux ou trois canalisations et une maçonnerie en terre cuite architecturale sont construites sur des remblais, à 1 m

de profondeur du sol actuel. La maçonnerie dont la fonction est inconnue (pièce de bâtiment ?, bassin ?, aménagement en lien direct avec le fleuve ?) s'inscrit dans l'espace formé par les canalisations perpendiculaires. Cet ensemble se poursuit vers l'est et est peut-être situé en amont de la partie résidentielle d'une villa. L'hypothèse est que cette occupation soit localisée directement au bord du chenal actif du fleuve.

Cet ensemble est scellé par deux séquences de remblais alternant avec deux séquences d'alluvions limoneuses de la Loire à la jonction du bas de coteau et du lit majeur, marquant une volonté de gagner de l'espace sur les rives du chenal du fleuve devenu peu actif. À l'ouest, seuls des

remblais ont été distingués sur 0,65 m d'épaisseur et à 1,20 m de profondeur. L'attribution à la période antique repose essentiellement sur un lot important de terre cuite architecturale (majoritairement des *tegulae*) et sur une faible quantité de céramique.

Cette dernière séquence de remblais est recouverte de colluvions sablo-graveleuses sur l'ensemble du secteur. Leur épaisseur varie de 0,35 à 1,50 m du nord au sud.

Durant les périodes modernes ou contemporaines, à l'extrémité nord de l'emprise, un fossé parcellaire apparaît sur la limite entre le bois de Latingy et une surface agricole actuels, à 0,40 m de profondeur. Dans la partie

sud, sur la pente, un aménagement linéaire axé est-ouest correspond probablement à un chemin pédestre. Aucun mobilier de cette période n'a été collecté.

Cette opération a été l'opportunité de mener conjointement une étude géomorphologique suivant deux problématiques. D'une part, elle concernait l'analyse de la configuration des alluvions anciennes (Fw) et leur datation. D'autre part, elle a contribué à l'appréhension des interactions entre les aménagements anthropiques (terrasses, remblais) et les processus naturels (alluvions récents et colluvions) en bas de coteau.

Amélie Laurent-Dehecq

Âge du Fer

Arrondissement de Pithiviers

Gallo-romain

De nouveaux enclos fossoyés ont été reconnus dans ce secteur du nord Loiret : à Autruy-sur-Juine le Pavillon, deux autres à Boynes : Fausses-Terres et route de Nancray, un à la Neuville-sur-Essonnes Dépendances-de-Mascheron, un à Orveau-Bellesauve les Neuf le Bas du-Gros-des-Simons et un à Puiseaux la Croix Genest.

Au niveau de la *villa* des Mazures à Échilleuses, les prospections ont permis de reconnaître une extension à l'ouest de la route départementale (sur la commune de la Neuville-sur-Essonnes). Les résultats ont été très riches sur le site du sanctuaire à Guigneville Vers-Enorville le Bas-de-Bouzonville où l'on connaissait depuis plusieurs

années les trois fana accolés. Ces nouveaux clichés ont permis de visualiser tout un ensemble de constructions étalé sur plus de 400 m.

À Pithiviers-le-Vieil le Château-d'Eau, deux fossés parallèles et linéaires matérialisent les fossés bordiers d'une voie se dirigeant vers le sanctuaire de la Grande-Raye au sud et rejoignant au nord le Chemin-des-Vaches, de même à les Quarante où une voie part du site les Ouches-du-Bourg au sud et se dirige au nord sur le Chemin-des-Vaches.

Christophe Devilliers



Guigneville (Loiret) Vers-Enorville le Bas-de-Bouzonville : plan redressé de l'ensemble des structures. (Christophe Devilliers)

ARDON

Route de Jouy

Le diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la réalisation d'un projet de construction d'un lotissement, au lieu-dit La Rivière, route de Jouy à Ardon (Loiret). L'emprise concerne la partie orientale de la parcelle 67 de la section D du cadastre de la commune d'Ardon, pour une superficie de 16 634 m². De forme quadrangulaire, elle est bordée au sud-est par la route de Jouy qui mène à la ville de Jouy-le-Potier, située à environ 5 km vers le sud-ouest, et au centre du bourg d'Ardon, 450 m au nord-est.

Très peu de vestiges ont été mis au jour.

Les indices les plus anciens ont été découverts dans la partie centrale de la moitié sud de l'emprise. Il pourrait s'agir d'un petit dépotoir très localisé, dont la datation semble se situer dans les premières décennies de notre ère. Le mobilier comporte essentiellement des fragments de contenants comme des amphores. Bien que l'ampleur de cette découverte soit toute relative, aux regards de son étendue et de sa richesse, il faut cependant noter qu'il s'agit du témoignage d'une occupation assez précoce, au tout début de la période antique. Il est à noter que les occupations antiques mises au jour lors du diagnostic réalisé en 2017 route de la Ferté sont plus tardives puisqu'elles datent pour l'essentiel du troisième quart du II^e s. ap. J.-C.

Un fossé orienté est-ouest a également été découvert dans la partie orientale de l'emprise. Il n'a pas livré de mobilier datant. L'orientation de ce fossé dénote fortement par rapport à l'orientation du parcellaire actuel. Le cadastre napoléonien indique qu'il n'y a que très peu de changement parcellaire à cet endroit. On peut donc avancer, tout au plus, que l'établissement de ce fossé semble antérieure au XIX^e s.

Enfin, des fosses d'arbres ou chablis ont également été identifiés sur la quasi-totalité de l'emprise. Cela nous permet de supposer un état boisé de la parcelle. Cette probable forêt, à l'emplacement de notre diagnostic, pourrait être, selon toute vraisemblance antérieure au XIX^e s. ; elle serait le vestige d'un état où le domaine forestier de la Rivière s'étendait davantage au sud-est.

Ainsi, à l'issue de ce diagnostic, on retiendra tout particulièrement les indices d'une occupation humaine précoce à proximité de l'emprise, au début de la période antique, peut-être localisée davantage vers l'est en direction de l'Ardoux, mais aussi l'existence d'un état boisé antérieur au XIX^e s.

Thomas Guillemard

BOUZONVILLE-AUX-BOIS

La Beuve

Le diagnostic archéologique de Bouzonville-aux-Bois La Beuve, s'est déroulé entre le 31 août et le 23 septembre 2020. Il portait sur une surface de 111 720 m². Cette opération a été effectuée suite à une procédure anticipée sollicitée par la Communauté de communes du Pithiverais, en préalable à l'extension éventuelle d'une ZAC à proximité de l'A19. Les vestiges mis au jour attestent une occupation du Bronze final puis après un hiatus une occupation continue depuis La Tène finale jusqu'à la fin de l'Antiquité et enfin plus tardivement une exploitation de carrières de calcaire à l'époque contemporaine. L'occupation de l'âge du Bronze est caractérisée par des fosses probablement liées à l'extraction de matériaux. À l'est de la parcelle, une ferme à enclos fossoyé de La Tène finale et une sépulture qui est probablement en relation avec l'enclos, ont été perçues. À cette occupation de la fin de l'âge du Fer succède, une vingtaine de mètres plus à l'ouest, un établissement rural antique avec des bâtiments aux fondations maçonnées. Il s'agit potentiellement de la *pars urbana* d'une *villa*. Aucun indice d'une occupation médiévale sur l'aire prescrite n'a été découvert et la partie nord et ouest de l'emprise est ponctuée de carrières contemporaines ayant très probablement servi à l'extraction de calcaire.

L'occupation de l'âge du Bronze comprend uniquement deux zones. La première à l'est des terrains comprend

une fosse profonde de 1,6 m et qui entame le calcaire sur près d'1 m. Cette fosse assez atypique pour cette période, de par sa profondeur et le fait qu'elle entame assez profondément la roche calcaire, a pu servir à l'extraction d'une argile marneuse verte retrouvée à cet endroit. Toutefois la raison qui a poussé à poursuivre l'excavation dans le calcaire reste hypothétique. Son usage final est caractérisé par un comblement qui a livré un assez riche mobilier céramique, du torchis brûlé, quelques éléments d'ossements de faune et de rares objets en silex et en bronze. L'autre zone située à l'ouest de l'emprise se présente sous la forme d'une concentration de fosses peu profondes ayant probablement servi à l'exploitation d'une lentille de limon argileux. Le mobilier céramique collecté permet de dater cette occupation du Bronze final IIb-IIIa.

L'occupation de l'âge du Fer concentrée à l'est de l'emprise prescrite comprend un enclos quadrangulaire avec une entrée vers l'ouest. Cet enclos est très probablement une exploitation rurale. La partie observée mesure 70 m par 57 m de côté pour une surface enclose de 4 000 m² environ. Il est néanmoins possible que cet enclos se développe plus à l'est hors de l'emprise prescrite. Le fossé présente une largeur conservée à l'ouverture de 2,8 m et est profond de 1,6 m. Le mobilier collecté dans les deux sondages effectués est peu abondant. On note néanmoins la présence de quelques tessons de céramique

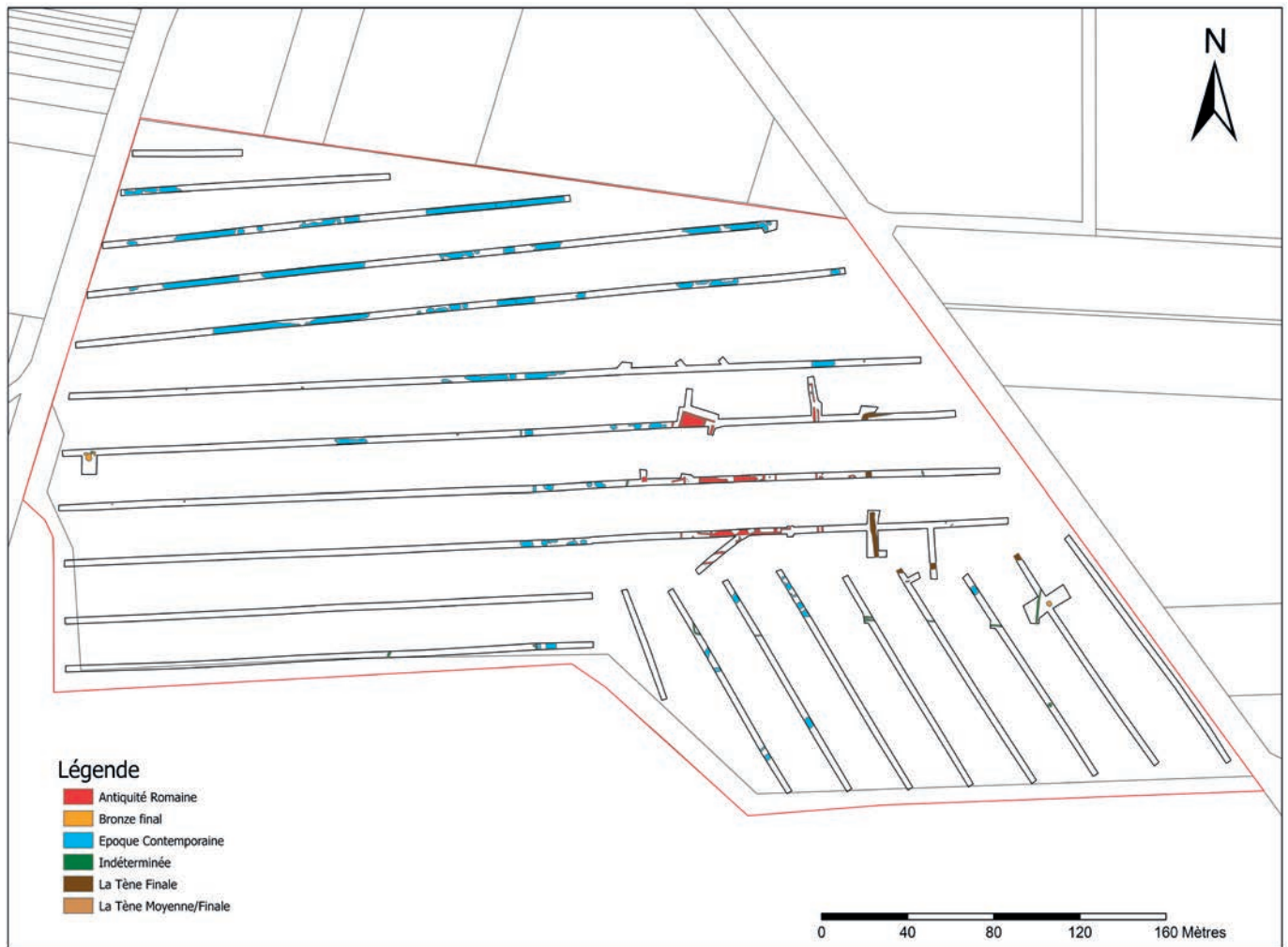


Fig. 1 : Bouzonville-aux-Bois (Loiret) la Beuve : plan phasé. (Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)

ournée et non-tournée, d'éléments d'amphores italiennes Dressel 1, de quelques ossements animaux et de rares objets métalliques, ce qui pourrait indiquer une utilisation et un comblement de cet enclos dans le courant de La Tène finale. On note aussi la présence d'une sépulture à inhumation sans mobilier d'accompagnement au sud de cet enclos, datée entre la fin du III^e et la fin II^e s. av. J.-C., par le radiocarbone.

L'occupation antique se situe une vingtaine de mètres plus à l'ouest de l'enclos laténien, et couvre une surface d'environ 6 000 m². Elle se développe à l'intérieur d'un mur d'enclos maçonné dont les fondations arasées se présentent sous la forme d'une maçonnerie en pleine terre constituée de pierres sèches calcaires. Cet enclos maçonné délimite un quadrilatère d'environ 70 m par 75 m de côté. Les parties est et sud de ce mur d'enclos maçonné semblent conservées, tandis que les parties nord et ouest ont pu être endommagées par les carrières contemporaines qui ponctuent la partie nord de l'emprise prescrite, bien que le retour nord du mur ait pu être partiellement observé. À l'intérieur de cet enclos maçonné, on note la présence de plusieurs bâtiments marqués par des fondations ou des tranchées de récupération. L'un de ces bâtiments a pu être partiellement dégagé. De plan quadrangulaire, il mesure une quinzaine de mètres de long dans la partie mise au jour. Il se compose d'au moins deux pièces, avec pour l'une d'entre elle, un sol sur radier de *tegulae* et d'*imbrices*. On observe la pré-



Fig. 2 : Bouzonville-aux-Bois (Loiret) la Beuve : vue en oblique de la sépulture gauloise. (Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)

sence au sud-est de ce bâtiment d'un sol constitué par un cailloutis calcaire. Il est probable qu'il s'agisse d'un sol de cour. Enfin, il convient de signaler la présence, dans la partie sud de l'emprise de l'enclos maçonné, d'une potentielle structure de chauffe dont les maçonneries ont été récupérées. Elle serait un indice de la présence d'un balnéaire. Mais il pourrait également s'agir d'une cave ou d'un cellier incendié. La durée d'occupation de cet établissement rural semble couvrir la première moitié du I^{er} s. jusqu'à la fin du V^e s., d'après les datations fournies par l'étude du mobilier céramique, soit du Haut-Empire à l'Antiquité tardive.

Enfin, les parties nord et ouest des terrains semblent avoir été abondamment exploitées dans le but d'extraire du calcaire, à l'époque contemporaine, comme le montrent les nombreuses carrières observées dans les tranchées. Celles-ci n'ont pas été sondées exhaustivement pour des raisons de sécurité et afin de ne pas déstabiliser le terrain. Ces carrières ont très certainement pu endommager ou oblitérer les vestiges protohistorique et antique.

Émilien Estur

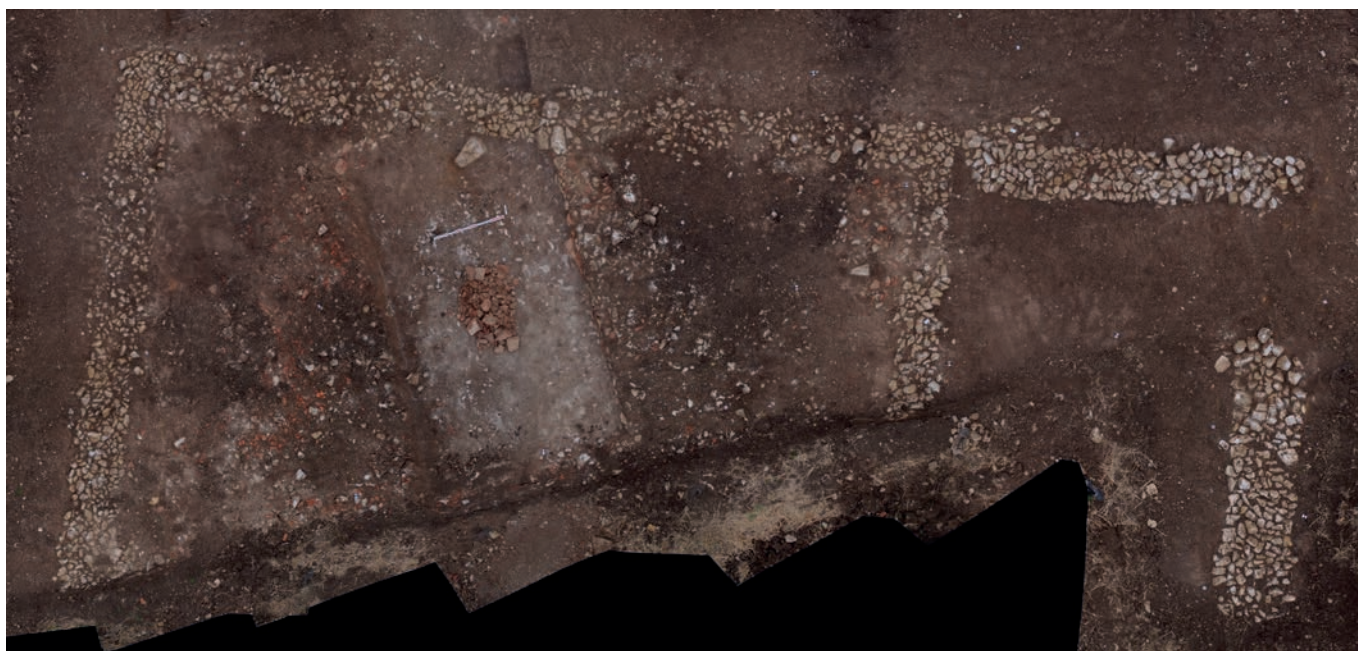


Fig. 3 : Bouzonville-aux-Bois (Loiret) la Beuve : vue en plan d'un bâtiment antique sur solin.
(Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)

Gallo-romain

CERCOTTES

Le Pont-de-la-Chicane

Les fouilles menées au lieu-dit le Pont-de-la-Chicane sur la commune de Cercottes (Loiret) ont permis de documenter une portion d'une occupation rurale liée à un espace de circulation daté du Haut-Empire. Cette occupation se situe à la marge d'un établissement domestique détecté à moins de 30 mètres dans le cadre du diagnostic réalisé en 2019 par le service d'archéologie préventive du Loiret.

L'essentiel des structures est daté du Haut-Empire (de la période augustéenne au III^e s. ap. J.-C.), à l'exception des fosses localisées dans la partie nord de l'emprise prescrite. D'autres vestiges remontent au Bas-Empire, à l'Antiquité tardive et aux époques médiévale, moderne et contemporaine. Ces vestiges sont en grande majorité des structures en creux. Un réseau de fossés parallèles, assez bien marqué et relativement figé dans le temps, est constitué de nombreux tronçons de fossés orientés à 45° par rapport aux points cardinaux. La reprise et le curage des fossés, combinés au mobilier archéologique



Cercottes (Loiret) le Pont-de-la-Chicane : squelette de chien de la fosse F232. (Marion Bouchet, Éveha)

(céramique, faune et mobilier métallique) reflètent la présence d'une occupation domestique environnante ainsi qu'un entretien relativement régulier des fossés. Ces derniers enserrent un espace large de 32 m occupé par des ornières qui prennent la même direction.

À l'exception du réseau fossoyé, la plupart des vestiges sont très arasés et leur comblement relativement stérile de type sableux orangé peu organique et peu différent du substrat superficiel.

La période du Bas-Empire et/ou de l'Antiquité tardive est représentée par un alignement de quatre fosses d'inhumations de chiens dont les datations radiocarbones, effectuées sur ossements, donnent une fourchette chronologique entre la deuxième moitié du IV^e et la deuxième moitié du VI^e s. ap. J.-C. Ces fosses ont livré des squelettes incomplets ou quasiment complets. Si les ossements sont assez altérés, ces dépôts ont livré des informations assez intéressantes. Deux des fosses

présentent des creusements successifs pour l'installation des canidés et l'un d'eux est accompagné d'un coq. Par ailleurs, une autre fosse montre un chien reposant sur un vase céramique qui a probablement été intentionnellement découpé.

Parallèlement à ce premier ensemble, trois fosses alignées présentaient chacune le dépôt d'un vase appartenant au répertoire culinaire classique du Haut-Empire, datées entre le II^e et III^e s. ap. J.-C. Les datations sur charbons donnent une fourchette chronologique de leur contenu allant de la première moitié du III^e et le début du VI^e s.

La partie nord de l'emprise fouillée est occupée par des fosses d'époque moderne, parmi lesquelles se démarque tout particulièrement une grande nappe de plan informe. Celle-ci est liée à l'extraction de matériaux carbonatés dans le cadre d'une pratique de marnage.

Mélanie Jouet

Moyen Âge

DORDIVES Château de Mez-le-Maréchal

Remarquable monument médiéval au sein de son domaine naturel, le château de Mez-Le-Maréchal est implanté le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, dans un contexte hydrographique choisi dès le XII^e s. Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940. Malgré son inscription, aucun chercheur n'a mené d'études approfondies, tant sur le plan archéologique que sur le plan architectural, avant 2019. Depuis 2016, Florian Renucci, nouveau propriétaire, a initié une ouverture au public du monument et accueille une équipe de chercheurs pour l'étude architecturale et environnementale (axe 11 – Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne).

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII^e s., attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII^e s.

L'enceinte carrée, du début du XIII^e s. et contemporaine de celle du château du Louvre, est attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste. Ses dimensions intérieures sont de 60 m sur 60 m. Les quatre tours d'angle ont un diamètre variant de 8 m à 8,60 m. Deux d'entre elles possèdent encore leurs voûtes d'arêtes du deuxième niveau et la totalité des percements d'archères sur les deux étages est encore présente (fig.1).

La campagne 2020, amputée par la crise sanitaire, a limité les interventions de terrain au profit de recherches historiques approfondies sur les premiers seigneurs du Gâtinais dont sont issus ceux du Mez. D'autre part, les archives privées du château du Mez, jusqu'ici inexploitées, font l'objet d'un référencement régulier, progressif et



Fig. 1 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : vue aérienne du site par le nord. (Florian Renucci)

rigoureux. Elles ont permis d'aborder la compréhension de la transmission du monument et de sa ferme depuis le XVIII^e s. jusqu'à aujourd'hui. Les affectations des bâtiments et leurs transformations successives sont des compléments précieux pour l'archéologie du bâti.

Durant la campagne 2019, au premier étage de la tour T5 de l'entrée castrale, la porte d'accès au chemin de ronde conduisant à la tour nord-ouest T4, a été désobstruée. En 2020, la mise en place d'une logistique d'échafaudages adaptée a permis l'accès, en toute sécurité, au sommet de la courtine nord et d'en effectuer une fouille. Sur ce secteur charnière entre la tour T6 de la porterie et le sommet de la courtine C1, les vestiges de plusieurs marches ont été mis au jour, reliant la tour au chemin de ronde vers l'est (fig. 2). Son altimétrie est identique à celle mise au jour à l'ouest de la tour T5.

Ces données ont permis de poursuivre la réflexion sur le fonctionnement de la porterie. En effet, les deux tours



Fig. 2 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : fouille du sommet de la courtine nord avec son chemin de ronde et marches d'escalier vers la tour T6 de la porterie.
(Michel Piechaczyk, Les Amis du Mez)

T5 et T6, encadrant la porte d'entrée P1, ont conservé une bonne partie de leur hauteur et de leurs vestiges de défense (assommoir-herse, archères). Les nouvelles structures mises au jour en 2020, côté nord-est, confortent les scénarios d'une circulation verticale vers les niveaux 2 et 3 (vestige d'un escalier en vis intégré dans la tour T6) et d'une circulation horizontale entre la salle haute-chambre de herse avec les chemins de ronde (fig.3). Ceux-ci assurent le circuit militaire continu sur la périphérie de l'enceinte et l'accès au niveau 2 des quatre tours d'angle.

Si les deux faces des courtines, intérieures et extérieures, sont, l'une comme l'autre, assisées par des séquences horizontales marquant de nettes phases de chantier, il semblerait que les courtines extérieures aient fait l'objet

d'un soin plus attentif, les moellons qui composent leur parement étant majoritairement en calcaire lacustre homogène. À l'intérieur, le calcaire vacuolaire, de qualité esthétique nettement plus modeste, est semble-t-il, beaucoup plus fréquent. Un programme spécifique menant observations et statistiques a été engagé, en 2020, sur la scansion des arases et des planées maçonnées. Il apportera une meilleure information sur les modes de construction et d'approvisionnement du château au début du XIII^e s.

Une deuxième tranche de relevés topographiques des microreliefs, au sud-est du château, a permis de compléter la première étape du modèle numérique de terrain (MNT). Elle montre les aménagements des douves et de la contrescarpe dont le relief se complexifie.

Michel Piechaczyk

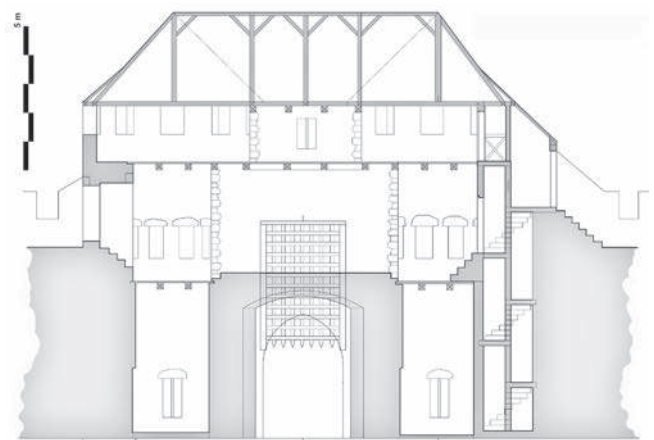


Fig. 3 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : coupe frontale reconstituée de la porterie (tours T5 et T6). (Michel Piechaczyk, Les Amis du Mez)

Moyen Âge

FAY-AUX-LOGES Route de la Bouvarderie

Époque moderne

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée en octobre 2020 à Fay-aux-Loges route de la Bouvarderie, à environ 1 km au sud du centre bourg, en amont de l'aménagement d'un lotissement, sur un terrain de 10 726 m². Elle a mené à la découverte de cinq structures archéologiques et d'un mobilier peu abondant. Parmi la céramique et les éléments de construction trouvés sur le site, de très rares fragments de la période romaine se trouvent en position résiduelle. L'essentiel des indices chronologiques relève des XIII^e-XV^e s., et plus précisément du XIII^e s.

Distants de près de 90 m, deux fossés ont des axes sud-ouest – nord-est ; l'un présente un retour perpendiculaire vers le sud-est (F.1 – F.5), et l'autre, une interruption arrondie (F.2). Contenant tous deux un rare mobilier des XIII^e-XV^e s., ils évoquent des limites de parcelles ou d'en-

clos agro-pastoral, mais leur relation reste indéterminée. En outre, deux vastes fosses, couvrant des superficies de 26 m² pour l'une (F.4) et de 300 à 400 m² pour l'autre (F.3), relèvent vraisemblablement d'une activité d'extraction de calcaire marneux (F.3 et F.4). Elles semblent appartenir à une même carrière, peut-être destinée à l'amendement des champs. La mise en place de cette carrière et sa durée d'utilisation ne sont pas connues, mais elle a été abandonnée entre le XIII^e et le XIX^e s. L'exploitation du calcaire est reconnue depuis le Moyen Âge sur le territoire de la commune. Enfin, la céramique collectée en surface du comblement de F.3 attesterait l'existence d'une occupation domestique du XIII^e s. dans les environs.

Sophie Lardé

FLEURY-LES AUBRAIS

11 rue Henri-Sellier

Le diagnostic archéologique situé au 11 rue Henri-Sellier sur la commune de Fleury-les-Aubrais n'a pas permis la découverte de vestiges archéologiques dans l'extension des zones d'activité du Clos Sainte-Croix et du Parc de l'Étuvée. Seuls 5 trous de poteaux ont été découverts et sont certainement à mettre en relation avec la plantation

d'un verger sur la parcelle, il y a une vingtaine d'années par l'ancien propriétaire. Il est à noter la présence de deux niveaux de colluvions déposés sur les argiles sableuses de l'Orléanais.

Éric Champault

GERMIGNY-DES-PRÉS

Église

L'actuelle église de Germigny-des-Prés est l'héritière de l'oratoire érigé au début du IX^e siècle par Théodulf (vers 750-821). Depuis 2015, les recherches menées sur le monument et ses alentours visent le renouvellement des questions et des perspectives d'études du site, tout en développant une politique de valorisation, y compris sur le plan local. Un premier bilan avait été dressé lors d'une rencontre publiée en 2019 (Sapin 2019).

Complémentairement aux travaux consacrés à la mosaïque et aux prospections radar conduites en 2016-2017, publiés dans les actes du colloque susmentionné, des

forages ont été réalisés en 2019 dans l'environnement de l'oratoire en vue d'en préciser le contexte stratigraphique. Les carottes prélevées sous tubes ont été soumises à des analyses plus poussées au sedilog (susceptibilité magnétique, réflectance RVB). Les résultats des observations *in situ* et en laboratoire, ont permis de délimiter et d'identifier les perturbations récentes du sous-sol. Ils ont également révélé la présence d'au moins deux types de remblais liés à l'occupation du site. L'un d'eux, principalement localisé au nord de l'oratoire, atteste les activités de construction.

Trois sondages ont été autorisés sur le site (fig. 1). Le

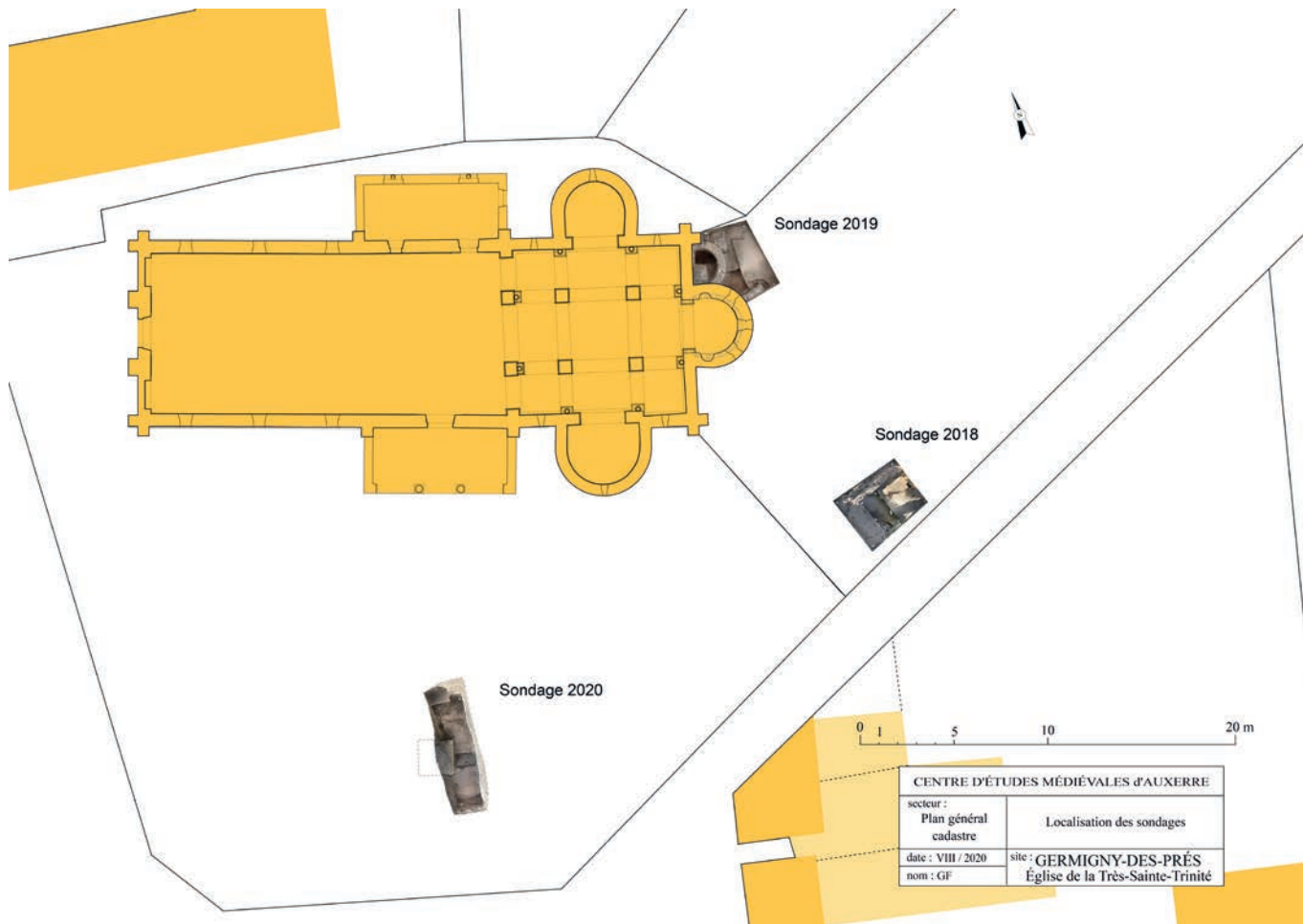


Fig. 1 : Germigny-des-Prés (Loiret) église : localisation des trois sondages archéologiques ouverts entre 2018 et 2020. (Gilles Fèvre, CEM)

premier était situé au sud-est de l'oratoire (2018), près du chevet. Le deuxième (2019), a été ouvert au pied même du chevet fouillé en 1930 (Hubert 1931). Le dernier a pris place dans le square, au sud de l'église (2020). Si les sondages de 2018 et de 2020 ont surtout révélé des inhumations décrites plus bas, le sondage 2 ouvert en 2019 a permis de matérialiser l'absidiole nord du chevet, décrite en 1930. Le relevé archéologique permet désormais de connaître précisément la morphologie et les dimensions. Son mur de fondation est épais de seulement 0,44 m tandis que celui de l'abside centrale à mosaïque atteint 0,80 m. La faible épaisseur de l'absidiole nord en relation avec une ouverture d'arc de moins de 2 m et l'existence de contrebutements latéraux permettent encore d'en postuler le voûtement. Le faible liaisonnement entre l'abside orientale et l'absidiole pose néanmoins la question de la

stricte contemporanéité des deux structures. L'absidiole semble s'y adjoindre dans un second temps. Or, des dates ont été fournies par les analyses ¹⁴C : deux charbons des maçonneries de l'absidiole [663AD (92.3 %) 778AD], un prélevé dans le ragréage de la surface du premier sol de l'absidiole [662AD (95.4 %) 774AD] et un prélevé dans le second sol [686AD (95.4 %) 880AD]. Elles nous permettent de situer la construction de l'absidiole septentrionale vers la fin du VIII^e siècle, date supposée de la construction de l'oratoire de Théodulfe. Celle-ci pourrait donc avoir été construite lors de l'édification de l'église mais dans une seconde phase, simultanée, de travail ou de chantier.

Dans les deux autres sondages, 4 sépultures été repérées en 2018, et 10 en 2020 (fig. 2). En 2019, des os

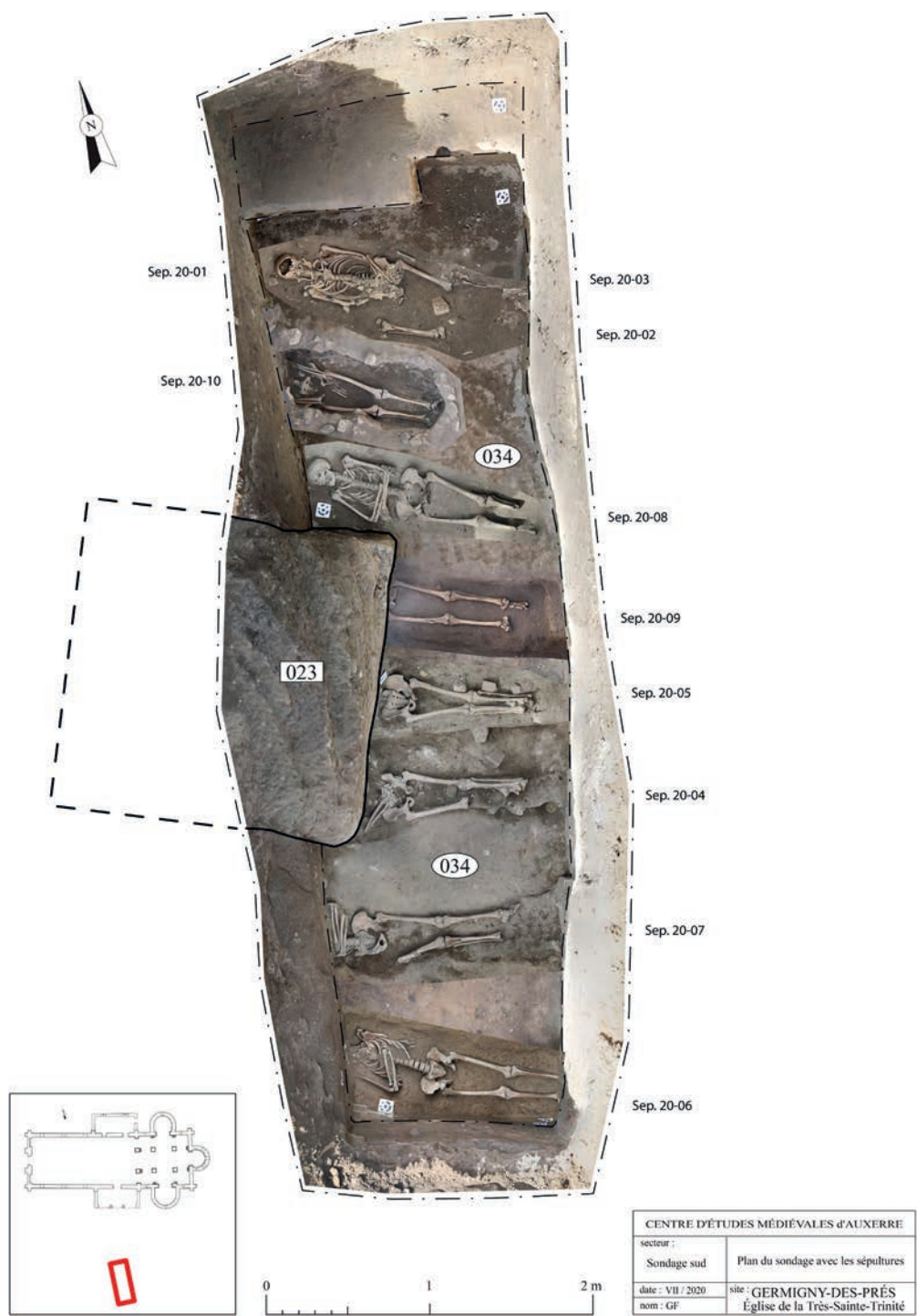


Fig. 2 : Germigny-des-Prés (Loiret) église : photogrammétrie du sondage 3. (Gilles Fèvre, CEM)

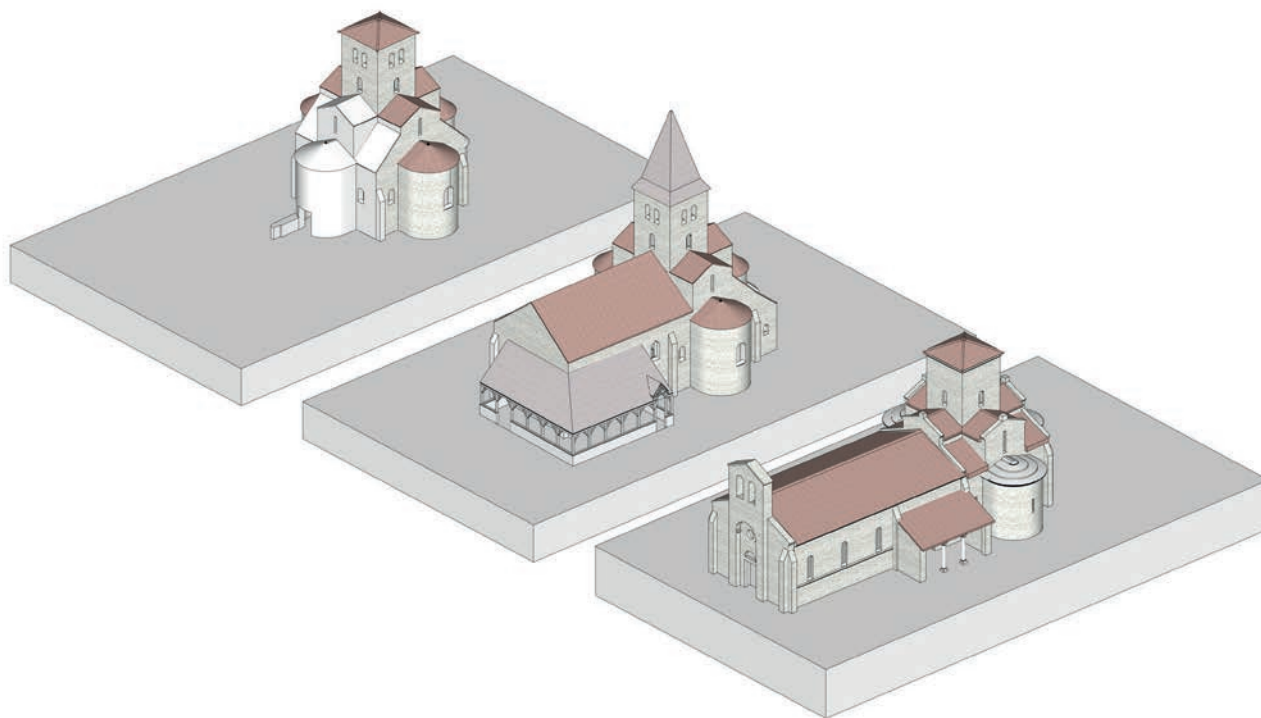


Fig. 3 : Germiny-des-Prés (Loiret) église : perspective cavalière des élévations des trois phases modélisées de l'oratoire depuis le sud-est.
(Valentin Klingeleers, Université de Liège)

erratiques d'immatures ont été identifiés au chevet de l'oratoire. L'étude anthropologique indique une distribution différenciée des immatures et périnataux. Ils semblent en effet avoir été inhumés dans un secteur *sub stillicido*, réservé aux bébés, contre le chevet de l'oratoire. La population identifiée reflète la mixité au sein de l'espace sépulcral. Cette séparation au sein d'une population par ailleurs équilibrée en genre n'est toutefois pas stricte puisque des ossements immatures reposent dans le remblai des sépultures du sondage 3, peut-être à la faveur de rapprochements familiaux. La plupart des dépouilles sont installées dans des fosses au fond plat dont les limites sont, hélas souvent indéterminées, mais parmi lesquelles figurent une anthropomorphe et surtout des creusements quadrangulaires. Les individus ont été inhumés en décubitus dorsal, tête au nord-ouest à l'exception d'une orientation tête à l'est, regard porté vers l'ouest. Les bras sont majoritairement fléchis, mains jointes ou disjointes, et les jambes toujours en extension, pieds disjointes, avec quelques cas de positions plus singulières. Les sujets sont majoritairement enterrés dans une enveloppe souple (linceul ou vêtements) à l'intérieur d'un contenant rigide (coffrage ou cercueil). Les activités quotidiennes répétées par des sujets d'âge mûr sont à l'origine de la plupart des pathologies dégénératives identifiées. L'état bucco-dentaire reflète l'hygiène dentaire relativement correcte d'une population plutôt bien nourrie à l'exception de la jeune femme de la SEP 18-02 qui semble avoir souffert de carences nutritionnelles. Notons qu'il s'agit plus précisément d'une sépulture féminine datée par ^{14}C de [952AD (91.4 %) 1036AD], unique fosse anthropomorphe à aménagement céphalique et calage constitué d'un bloc calcaire et d'un fragment de brique. Les datations réalisées sur deux ossements des sépultures mises au jour au sud de l'oratoire donnent les résultats suivant SEP20-01 [1725AD (53.0 %) 1813AD] et SEP20-06 [1505AD (55.0 %) 1596AD] et confirment la localisation du cimetière moderne à cet emplacement. Ces datations permettent aussi d'envisager un déplace-

ment de la zone d'inhumation entre le début du Moyen Âge et les temps modernes.

Le mobilier mis au jour dans les sondages successifs est majoritairement issu soit de remblais remaniés du cimetière soit à ceux des fouilles anciennes. Seul celui des strates inférieures du sondage 2 date exclusivement du haut Moyen Âge. Dans l'ensemble, le lapidaire est la classe la moins bien représentée mais elle s'avère importante pour la compréhension et la considération critique globale de l'édifice. Il s'agit notamment d'un fragment d'angle de chapiteau sculpté au niveau du sondage 2 de l'abside, et d'un fragment de paroi de sarcophage. Les 153 tessons de poterie de toutes les périodes révèlent un très haut taux de fragmentation. On identifie principalement des pots, quelques assiettes en faïence et des anses de cruches. Les 498 restes de matériaux de construction regroupent des tuiles de toutes périodes, avec une nette prédominance de la tuile plate. Quelques gros nodules de mortier ont été récoltés de même que des briques et 8 fragments de modillons issus des remblais ou hors contexte. Tout comme les tuiles alto-médiévales, ils sont fabriqués dans une pâte qui correspond à celle de l'atelier de Saran. L'argile de l'exemplaire presque complet à denticules correspond plutôt aux productions des VII^e-VIII^e s. Outre quelques ardoises, les *tegulae* et *imbrices* antiques, les tuiles du haut Moyen Âge et les tuiles plates ou tuiles à crochet – toutes pesées et comptées comme le matériel lithique – complètent l'inventaire. Enfin, 55 fragments et objets sont en verre. Ils correspondent à deux fragments de vitraux, à des éléments récents (cols de bouteilles et éclats de verre) et bien sûr à des tesselles de différentes couleurs. Les fouilles ont permis de découvrir 38 tesselles. Après avoir été nettoyés, photographiés, mesurés et inventoriés, les cubes ont tous été analysés en LA-ICP-MS au Centre Ernest Babelon d'Orléans. Ces analyses ont permis des comparaisons avec les études publiées en 2019, à la fois sur le site, dans l'abside et sur des tesselles

erratiques découvertes antérieurement et conservées à l'Office du tourisme. Les analyses archéométriques de ces pièces aboutissent à préciser les similitudes avec le matériel mis en œuvre dans l'abside, les compositions et recettes caractéristiques de la période carolingienne et celles issues des matériaux de la restauration importante du XIX^e siècle, grâce à une topographie très précise d'authenticité de l'œuvre pariétale entreprise lors des études préalables à la fouille.

À cet égard, l'analyse des mosaïques préservées *in situ* et les reconstitutions des trois grandes phases de l'église à l'aide de modèles 3D (fig.3) ont nourri l'étude du bâti durant nos campagnes 2018-2020. Basée sur le *laser scanning* intégral de l'édifice et ses relevés photogramétriques, elle complète donc les observations, études et relevés déjà publiés. Elles permettent aussi et surtout

de souligner les nombreuses interrogations subsistant sur l'oratoire et son évolution et pour lesquelles la poursuite des recherches est souhaitable, tant en sous-sol que sur le bâti.

Line Van Wersch, Laura Delauney, Bernard Gratuze, Gilles Fevre, Fabrice Henrion, François-Philippe Hocquet, Valentin Klingeleers, Robin Lambrigts, Geoffrey Poulain, Amélie Quiquerez, Christian Sapin, David Strivay, Laurent Verslype

Hubert, 1931 : HUBERT, J., « Germigny-des-Prés », *Congrès archéologique de France*, Orléans, 1930, Paris, pp. 534-568.

Sapin, C. 2019 : SAPIN, C., « Germigny, un nouveau regard », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* » BUCEMA, Hors-série n° 11, <http://journals.openedition.org/cem/16134>.

Âge du Fer

GRISELLES Pièces-des-Beaucerons

Époque contemporaine

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit Pièces-des-Beaucerons à Griselles (Loiret) a permis de diagnostiquer une surface de 80 108 m² préalablement à la construction d'une installation de méthanisation. Les 19 tranchées ont conduit à la mise au jour d'une fosse d'extraction, de 7 fosses, de 13 fosses de plantation, de 10 trous de poteau et 2 isolats (silex et scorie). Un éclat de silex, potentiellement du Paléolithique moyen, est l'unique témoin d'une présence anthropique préhistorique. La Protohistoire est documentée par trois fosses, dont la plus grande d'entre elles a livré les restes d'un vase daté entre 625 et 400 av. J.-C (Hallstatt D1 – La Tène ancienne). Une fosse charbonneuse datée, par radiocarbone, entre 692

et 887 ap. J.-C. et une fosse d'extraction contemporaine complètent le corpus. Aucune occupation structurée n'a pu être associée à ces différentes périodes. Parmi les faits non datés, un ensemble de quatre trous de poteau à la fonction indéterminée est aligné le long de l'actuelle route départementale, axe dont l'origine serait ancienne. Des fosses de plantation, réparties de manière homogène, matérialisent probablement une ancienne parcelle à vocation arboricole. Malgré l'absence d'unité architecturale identifiée, la présence de rejet de foyer et de trous de poteau au nord de l'emprise, suggère la présence d'un habitat protohistorique dans les environs du diagnostic.

Amandine Trémel

Moyen Âge

JOUY-LE-POTIER Route d'Orléans

Époque moderne

Époque contemporaine

Le projet d'extension de la zone d'activité commerciale La Poterie à Jouy-le-Potier (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic du 2 au 4 novembre 2020. Son emprise couvre une superficie prescrite de 14 190 m².

Sept faits archéologiques ont été recensés sur l'ensemble des 10 tranchées effectuées.

L'ancien étang de la Logonnerie a été observé dans trois tranchées, au nord de l'emprise. Son origine semble antérieure aux XIII-XIV^e s., et il perdure au moins jusqu'en 1827 où il apparaît encore sur le cadastre napoléonien. Il a probablement été asséché lors de la construction de la route qui relie Jouy-le-Potier à Ardon à la toute fin du XIX^e-début du XX^e s. Conservé sur une faible épaisseur, ce sont les abords de cette zone humide qui ont été perçus. Aucun mobilier n'en est issu.

Au sud-ouest de l'emprise, une zone a livré un lot de mobilier assez important dans un remblai très irrégulier. L'emplacement de cette couche coïncide avec l'orientation du chemin médiéval observé en 2008. Aucun fossé,

ni ornière n'a été observé en 2020. La couche se situe à proximité directe de ce chemin (encore en partie visible aujourd'hui) et de ses fossés bordiers probablement curés régulièrement.

Un fossé linéaire, de direction nord-est – sud-ouest, se trouve dans l'angle sud de l'emprise. Il correspond à une limite parcellaire. Le mobilier mis au jour est hétérogène mais permet d'affirmer que le fossé a servi au moins pendant l'époque moderne.

Enfin, au centre de l'emprise, une petite mare circulaire et un drain d'alimentation ont été découverts, et une clôture, observée sous la forme de deux trous de poteaux, en limite l'accès. Le mobilier dans la mare permet de dater son abandon à partir du milieu du XIX^e s. Il s'agit probablement d'un point d'eau anthropique pour drainer les terres des champs après assèchement de l'étang. Son accès semble contrôlé, peut-être dans le cadre d'activités agropastorales des champs du secteur.

Mathilde Noël

MARIGNY-LES-USAGES

Rue de l'Abbé-Lerminier

Le diagnostic situé rue de l'Abbé-Lerminier, à Marigny-Les-Usages (Loiret), a été réalisé sur une parcelle située à proximité du bourg. Il a permis de mettre en évidence des indices révélant une occupation datée des XIII^e-XIV^e s., mais qui semble se développer à l'est et au sud, en dehors de l'emprise étudiée. Cette période est représentée par une probable fosse et deux fossés. Deux fosses d'extraction de marne calcaire ont également été repérées au sud-ouest du site. Si l'une est contemporaine, l'autre n'a pu être datée. Les témoignages archéologiques sont donc peu nombreux, mais laissent tout de même supposer l'existence d'une occupation médiévale proche et confirment l'intense activité d'extraction de matière première déjà observée à plusieurs endroits dans

le secteur (Fournier, Guillemard 2007 ; Payet-Gay 2019 ; Fournier et al. 2013).

Laure Fabien

Fournier, Guillemard 2007 : FOURNIER L., GUILLEMARD T., *Boigny-sur-Bione – Marigny-les-Usages, ZAC Charbonnière n°3 Tranchées A et B, 45.197.011 AH*. Orléans : Inrap.

Fournier et al. 2013 : FOURNIER L., CHAMBON M.-P., MERCEY F., *Marigny-les-Usages (Loiret), ZAC Charbonnière n° 3 : Rapport de diagnostic*. Orléans : Inrap.

Payet-Gay 2019 : PAYET-GAY K. *Boigny-sur-Bione, le Bourg, le Clos de la Poellerie (Loiret, Centre-Val de Loire) : rapport de diagnostic*, Orléans : CD45.

NEUVY-EN-SULLIAS

Rue des Écoles

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Neuvy-en-Sullias, rue des Écoles, a permis d'appréhender très partiellement un enclos curviligne présent dans la tranchée 1 et 2, se développant à l'ouest sur un axe nord/ouest et à l'est sur un axe nord/est en direction des zones construites. Il présente un coude dans la tranchée 1. Une fosse oblongue est présente dans la tranchée 1 à l'intérieur de cet enclos.

L'indigence du mobilier archéologique ne permet pas de dater cette occupation. La forme et la morphologie de cet enclos ne sont pas caractéristiques et ne permettent pas non plus de préciser sa datation.

Éric Champault

ORLÉANS

Rues du secteur de la Porte-Saint-Jean

Le diagnostic de la rue Porte-Saint-Jean à Orléans et des voies limitrophes s'est déroulé du 30 avril 2019 au 30 juin 2020, de façon discontinue suivant l'avancée des travaux de requalification de voirie à l'origine de la prescription. Les tranchées réalisées sous la conduite de la maîtrise d'ouvrage représentent 17 % de la surface prescrite au sein desquelles 60-50 % de la surface ouverte ont donné lieu à des observations archéologiques (le reste relevant d'anciens réseaux contemporains ayant détruit les niveaux antérieurs).

Le site est localisé sur le coteau nord de la Loire. Sa topographie se définit par la présence d'un plateau qui domine le fleuve entre 111,20 et 111,68 m NGF. Il se positionne à un point de rupture de pente correspondant à la jonction des versants nord-ouest et sud du coteau. Du point de vue de la topographie urbaine, il se place en périphérie de l'espace urbain défini depuis la période gauloise, constitué d'occupations laténiennes et antiques. L'opération a permis de compléter certains aspects liés à la nature particulière de ce secteur extra-urbain de la ville gauloise, de confirmer l'origine antique de la voie Orléans/Chateaudun, et de définir les contours de son évolution du I^{er} s. à nos jours.

Ainsi, pour la fin de l'âge du Fer, deux fossés ont été mis au jour. L'un, situé rue des Bons-États et d'orientation nord/sud, renvoie à du parcellaire. L'autre, orienté sud-ouest-nord-est et très partiellement appréhendé dans l'impasse Saint-Jean, présente d'imposantes dimensions avec une largeur restituable de près de 4 m pour une profondeur estimée de 1,90 m. Situé sous la voie et localisé en bordure du plateau, sur le versant nord du coteau, il pourrait s'agir d'un fossé d'enclos dont la fonction reste à déterminer. L'attribution chronologique de ces vestiges ne repose pas sur des éléments mobiliers, mais sur la dynamique d'occupation du site : dans les deux cas, l'abandon final des structures semble intervenir en lien avec la mise en place d'un projet d'urbanisme daté du premier quart du I^{er} s. et faisant suite à la conquête romaine.

Ce projet d'urbanisme marque le début de l'occupation gallo-romaine du site. Il se matérialise par une transformation du parcellaire laténien, l'implantation d'un plan relativement orthonormé du réseau viaire qui structure l'habitat limitrophe, attesté par la présence de chemins nord-sud lors des fouilles O.097 et O.094 des 18 rue Porte-Saint-Jean et 3 rue de la Grille) et le nivellement du substrat sur l'ensemble de l'emprise dévolue à la voie

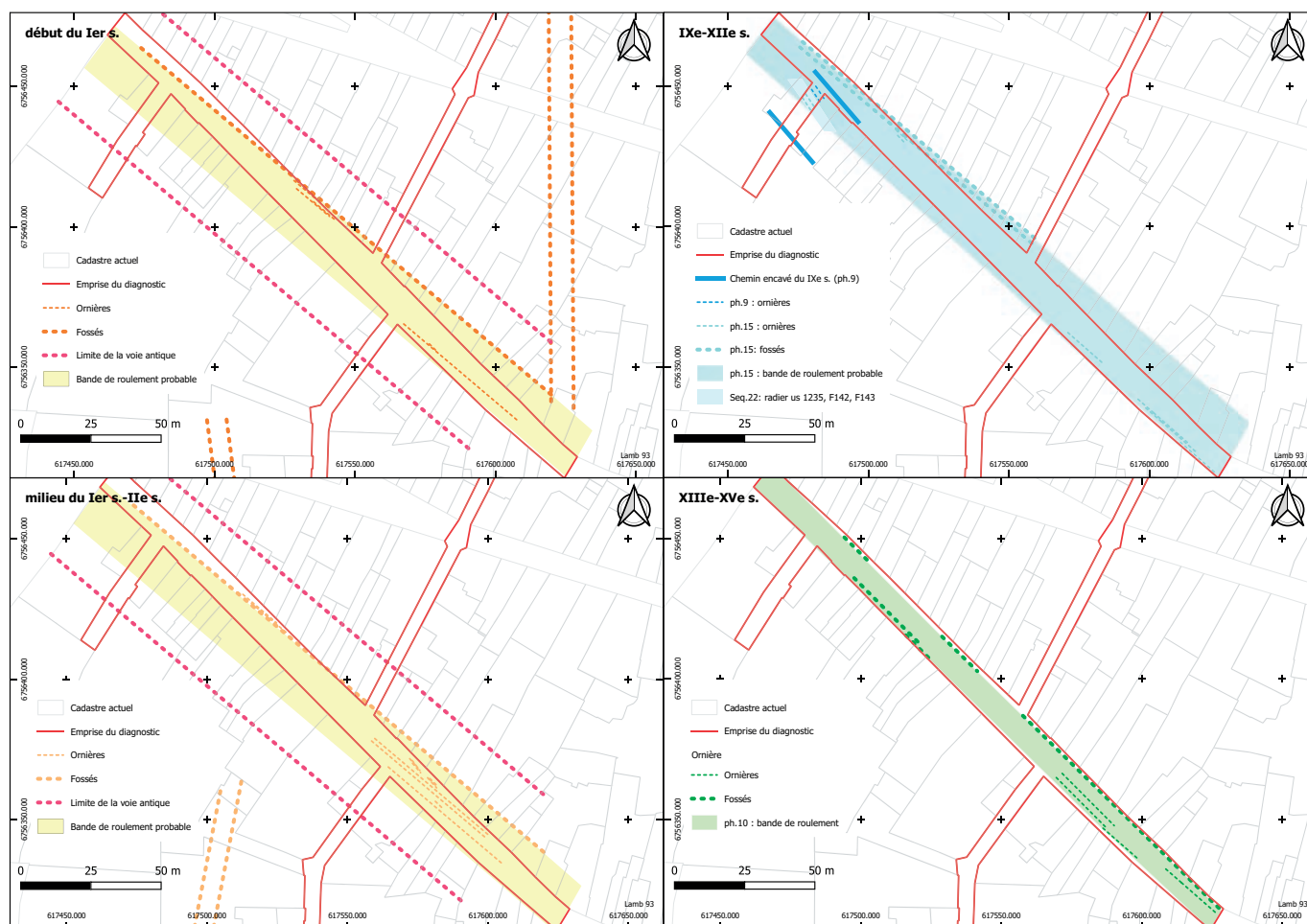


Fig 1 : Orléans (Loiret) rues du secteur de la Porte Saint-Jean : schéma d'évolution de la voie du I^{er} s. au XIII-XIV^e s. (Maryse Parisot, Pôle d'archéologie d'Orléans)

Orléans/Châteaudun. De portée régionale, reliant la ville au territoire, elle possède sa propre orientation (nord-nord-ouest-sud-sud-est), et se distingue des rues de l'espace urbain. Les éléments de type ornières et fossés associés à cette voie suggèrent un espace de circulation restituable de l'ordre de 18 m de large dont l'orientation dessine un axe de voirie légèrement plus tourné vers l'ouest que celui de l'actuelle rue. En outre, rue des Bons-États, entre un noyau d'habitat des I^{er}-II^e s. et les fossés bordiers orientaux de la voie, la présence d'une bande de 15 m de large dénuée de tout vestige pourrait renvoyer à la limite administrative de la voie où toute occupation est interdite. Si l'on reporte cette mesure au flanc occidental de la bande de roulement supposée, cela porte la largeur totale de l'espace viaire antique à 48 m.

Avec la déshérence du quartier qui survient dès le I^{er}-II^e s., l'habitat limitrophe à la voie est abandonné et le secteur mis en friche ou en culture, comme le documentent des niveaux de terres à jardin antiques à médiévaux, rue des Bons-États. Leur présence sur l'emprise non constructible de la voie suggère à minima la réduction de sa surface à son espace de circulation. Les dérasements successifs d'époque médiévale ne permettent pas de préciser les contours et l'aspect de la voie entre le III^e s. et le IX^e s.

Au IX^e s., dans l'emprise globale de la voie antique, mais avec une inflexion vers le nord, la voie est reprise et aménagée distinctement par le biais d'un chemin encavé sur un minimum de 0,50 m de profondeur pour une largeur

de 22 à 25 m. Observés pour l'essentiel dans l'impasse Saint-Jean, les radiers, qui progressivement scellent la voirie, présentent des ornières qui ne laissent pas de doute sur l'interprétation de cette entité. La présence, dans les niveaux d'utilisation, d'un lot conséquent et homogène de céramiques peu fragmentées, permet de songer à la localisation d'un locus du IX^e s. à proximité immédiate, chose inédite si l'on considère, dans les fouilles limitrophes, le hiatus des occupations enregistré pour une large période allant du I^{er}-III^e s. au bas Moyen Âge.

S'ensuit un nivellement généralisé du site, sur toute l'emprise de la rue Porte-Saint-Jean et sur tout ou partie de la voie encavée de l'impasse Saint-Jean. L'indigence du mobilier n'autorise pas de précision au sein d'une large fourchette chronologique allant du IX^e au XII^e s. inclus. La phase d'occupation qui succède se caractérise par un entretien de la voie avec des curages ou dérasements successifs qui laissent peu de traces au sol. Les quelques éléments de fossés et ornières attribués à cette phase suggèrent une reprise des contours de la voie antique moyennant un déplacement de 4 m vers l'est. Dans cet espace rural à la sortie de la ville, à la croisée de chemins situés à proximité de la place Croix-Morin, s'implante un lieu d'exécution matérialisé par la condamnation à l'enfouissement vivant de trois femmes entre la première moitié du XII^e s. et le début du XIII^e s. (fig. 3).

Sans discontinuité d'occupation de la voie, le site est à nouveau dérasé dans le courant du XIII^e s. Suivant le



Fig 2 : Orléans (Loiret) rues du secteur de la Porte Saint-Jean : la voie Orléans/Châteaudun au haut Moyen Âge : vue d'un radier du IXe s. prenant place dans la voie réaménagée sous la forme d'un chemin creux. (Maryse Parisot, Pôle d'archéologie d'Orléans)

développement urbain du faubourg occidental de la ville depuis le bourg dunois, la rue Porte-Saint-Jean connaît un début d'urbanisation et la transformation de la voie en rue selon la configuration qu'on lui connaît actuellement : les éléments structurels suggèrent un redressement de son axe vers le nord et son rétrécissement. Jusqu'à la fin du XV^e s., son mode d'entretien alterne avec des phases tantôt déficitaires, marquées par une forte sédimentation et le moindre recours au curage, ou tantôt plus soignées, caractérisées par des recharges plus fréquentes.

À la fin du XV^e s.-début du XVI^e s., la rue est intégrée à l'espace urbain intra-muros par la construction de la dernière accrue. À cette époque sont créées les actuelles



Fig 3 : Orléans (Loiret) rues du secteur de la Porte Saint-Jean : femme ensevelie vivante dans la fosse F179 en position agenouillée, avec les poignets joints dans le dos. (Maryse Parisot, Pôle d'archéologie d'Orléans)

rues des Bons-États, de la Grille et de l'impasse Saint-Jean. En ce début de l'époque moderne, à la suite d'un arasement de l'ancienne voie sortante, les niveaux de voirie, quoique de confection rudimentaire, ne présentent pas d'ornière, supposant un soin particulier accordé à son entretien, avec des radiers de cailloutis ou de calcaire régulièrement nivelés. La modernisation progressive de la ville moderne puis contemporaine est marquée par l'implantation de réseaux et la reprise régulière du niveau de la chaussée, entraînant selon les secteurs un dérasement important des niveaux modernes voire médiévaux.

Maryse Parisot

Le projet de construction d'une cage d'ascenseur et d'un escalier dans le cadre de la restructuration du collège Anatole Bailly situé au cœur du centre historique d'Orléans, a fait l'objet d'une surveillance archéologique. Réalisée à l'intérieur du bâtiment actuel sur une surface d'environ 32 m² jusqu'à 3 m et 4,15 m de profondeur à l'emplacement de la future fosse d'ascenseur (environ 4 m²), cette opération a permis de compléter les informations sur la parcelle dont le précédent diagnostic effectué en 2015 avait cerné le fort potentiel (Jeset 2015).

À l'exception de la partie centrale de l'emprise où les niveaux archéologiques sont très arasés suite à la construction d'une descente d'escalier en béton durant la seconde moitié du XX^e s., la stratigraphie anthropique est bien conservée et a été observée sur une puissance de 4,15 m soit entre 105,50 m NGF (limite de fouille) et 109,65 m NGF. Hors anomalie topographique, l'épaisseur estimée des niveaux archéologiques dans cette zone est comprise entre 5,50 m et 6,20 m. Les observations ont permis de constater, à nouveau, une dynamique stratigraphique différente entre l'espace public (place Saint-Samson) et le cœur de l'îlot où est située l'opération. Il s'agit sans doute d'une des conséquences du comblement progressif de la dépression marquée par le passage du fossé du rempart gaulois de 40 m de large et dont la base a été atteinte à 96 m NGF lors du diagnostic réalisé en 2015.

Le sondage effectué à l'emplacement de la future fosse d'ascenseur a permis d'atteindre au plus bas des niveaux stratifiés attribués au haut Moyen Âge (VII^e-X^e s.) entre 105,50 m NGF et 106,50 m NGF. Ces derniers sont compatibles avec un espace ouvert de type cour. L'analyse des coupes a, par la suite, mis en évidence une stratification importante entre les X^e et XIII^e s. entre 106,50 m NGF et 108,20 m NGF. Cette sédimentation est entrecoupée de maçonneries qui percent des niveaux X^e-XI^e s. puis XIII^e s. Il pourrait s'agir des premiers aménagements liés au prieuré Saint-Samson. D'après les sources écrites disponibles et les plans de restitution déduits à partir des XIII^e et XV^e s., l'emprise prescrite semble située au milieu d'un espace ouvert de type cour. L'apparition de ces niveaux est, par ailleurs, compatible avec l'altitude de la tablette de la baie de la chapelle basse de l'église Saint-Samson repérée à 106,70 m NGF.

Au cours du XVII^e s., les différents plans dressés après l'installation des jésuites et la transformation du site en collège permettent de positionner l'emprise de l'opération au niveau de la basse-cour, dans le prolongement de l'église Saint-Samson à environ 5 m à l'est du chevet. En effet, plusieurs niveaux de circulation notamment des sols pavés se succèdent entre 108,20 m NGF et 109 m NGF et corroborent cette fonction. Jusqu'au milieu du XIX^e s., les plans, relevés et gravures indiquent que cet espace perdure et voit se succéder plusieurs bâtiments sur son pourtour. Une cave moderne pourrait correspondre à un niveau excavé d'un de ces bâtiments, l'arase de la voûte



Orléans (Loiret) 24 rue Jeanne-d'Arc : vue vers l'ouest de la cage d'escalier menant à l'ancien réfectoire du lycée impérial (ensemble 1, secteur 1)
(Laureline Cinçon, Pôle d'archéologie d'Orléans)

apparaissant vers 108,50 m NGF et le sol de la pièce à 105,55 m NGF.

Après le départ des Jésuites en 1762, le collège devient Royal à partir de 1764, puis lycée. Au milieu du XIX^e s., les travaux d'agrandissement et de rénovation du lycée impérial impactent l'emprise du diagnostic qui est désormais située à l'intérieur du bâtiment. Depuis, ce dernier devenant à nouveau un collège qui ferma ses portes en 2008, a connu plusieurs phases de réfections et de remaniements attestées par les observations archéologiques et la documentation historique disponible.

Laureline Cinçon

Le diagnostic archéologique de la tête nord du pont de l'Europe s'est déroulé du 2 au 30 juin 2020. Il concerne une zone déjà largement documentée, bien que de manière inégale, par des opérations archéologiques antérieures. La prescription s'est portée sur deux secteurs à l'ouest et à l'est des parcelles déjà explorées.

Situées à la périphérie occidentale de la ville, les premières traces d'occupation remontent à l'Antiquité et traduisent une fréquentation du site plus qu'une réelle implantation humaine, au sein de cet espace rural proche de la Loire, distant de plus d'un kilomètre de la ville gallo-romaine.



Orléans (Loiret) Tête Nord du Pont de l'Europe : sépulture à banquettes maçonnées.
(Amandine Ladam, Pôle d'archéologie d'Orléans)

L'occupation la plus ancienne est caractérisée par des fossés et une probable palissade à l'ouest traduisant une structuration de l'espace, alors qu'à l'est, un espace funéraire et une zone d'habitat se développent dès la fin du VIII^e s.

À partir du X^e s., la zone funéraire s'étend largement jusqu'à occuper l'espace alors dévolu aux vivants.

Durant le Moyen Âge, un édifice de culte, situé hors de notre emprise, devient le pôle attractif. Le cimetière, dont plusieurs sépultures ont été mises au jour au cours de cette opération, s'organise autour. L'espace alentour se structure avec la construction ou la reprise de plusieurs bâtiments et espaces de circulation jusqu'à occuper le versant au sud où les fondations d'un probable bâtiment ont été observées.

Cet ensemble se rattache vraisemblablement à l'établissement hospitalier se développant entre le X^e et le XII^e s., mis en évidence lors des opérations antérieures.

En 1113, une communauté fontevriste choisit d'y fonder un prieuré, scellant ainsi la vocation religieuse du site jusqu'à l'époque moderne.

Sur le plateau, seuls les vestiges de la seconde église ont été perçus lors de cette opération. Elle prend place entre le XIV^e et le XVII^e s. Située immédiatement au sud du premier édifice attesté lors des fouilles antérieures, elle est construite sur un secteur jusqu'alors dévolu aux inhumations, redistribuant ainsi l'espace funéraire. Les tranchées de récupération et couches de démolition traduisent la succession de constructions et de destructions durant le bas Moyen Âge et l'époque moderne touchant l'édifice de culte comme les bâtiments conventuels alentours. Durant cette période, les inhumations continuent sur le reste de l'espace bien que peu perceptibles dans notre emprise. La mise au jour de structures hydrauliques témoigne d'aménagements en lien avec la vie du monastère.

À l'ouest, la découverte d'un ensemble bâti dont la fonction reste inconnue, au-delà des limites supposées du prieuré pousse à se questionner sur son environnement immédiat et sur son emprise réelle. Les marges de l'établissement monastique pourraient être occupées par des zones artisanales.

À partir de cette période, le versant semble remblayé progressivement afin de servir d'espace de circulation probablement destiné à ménager un accès vers le fleuve. De vastes creusements s'intercaleront avec ces phases de construction d'époque moderne, avant d'être délaissés.

Finalement vendu comme bien national, le prieuré sera démantelé en 1792 et ses pierres récupérées, laissant de nombreuses tranchées ensuite comblées.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e s. qu'un érudit local entamera les premières fouilles sur le chevet de la seconde église.

Des diverses vocations du site jusqu'à nos jours, il ne reste rien dans notre emprise jusqu'à l'installation du parking actuel.

Amandine Ladam

Les caves du centre-ville

La prospection thématique sur les caves d'Orléans prolonge le travail réalisé entre 2015 et 2018 au sein du programme de recherche SICAVOR (« Système d'Information Contextuel sur les CAVes d'ORléans »), répondant à un appel à projet d'intérêt régional (APR-IR). Ce programme de recherche avait également été soutenu et autorisé par le service régional de l'Archéologie (DRAC Centre-Val de Loire) par l'intermédiaire d'une première prospection thématique pluriannuelle (2015-2017). Plus généralement, cette prospection s'inscrit dans la poursuite de plusieurs études menées depuis le début des années 2000 sur l'habitat médiéval et moderne du centre-ville d'Orléans, notamment grâce à l'analyse des structures bâties et élévations, de leurs fondations et leurs caves jusqu'à leurs charpentes et leurs toitures, en passant par leurs façades. L'ensemble constitue un seul et même objet d'étude. L'expérience a confirmé que ce type d'étude urbaine, portant sur un inventaire à grande échelle et une série d'espaces difficiles d'accès, ne peut s'effectuer que sur un temps long.



Fig 1 : Orléans (Loiret), caves du centre-ville, maison n° 43 rue de la Charpenterie : vue d'ensemble vers le nord de la cave à voûtes d'arêtes. (Clément Alix, pôle d'archéologie d'Orléans)

La zone géographique concernée est celle de la ville *intra-muros* (ou « intra-mail ») correspondant au secteur circonscrit par le tracé de sa dernière enceinte (fin XV^e-début XVI^e s.), soit environ 140 ha, à laquelle s'ajoute une partie de l'ancien faubourg immédiatement au sud de la Loire qui était desservi par le pont médiéval, autour de la place de la Bascule, de la rue Saint-Marceau et des voies longeant le fleuve.

Malgré une année 2020 particulièrement complexe pour mener à bien cette prospection, principalement du fait de la crise sanitaire, la réflexion sur l'évolution de la base de données « SICAVOR » est engagée et quelques visites ont été menées. La refonte de la base par Daniel

Morleghem vise à améliorer la structure et l'interface de saisie, notamment lors de l'enregistrement minimal au retour du terrain et lors de l'élaboration de la cartographie typologique et chronologique. Elle consiste également à créer des liens pour l'intégration des données issues des études de bâti orléanaises, notamment celles issues du suivi des ravalements de façade, afin de mettre en relation l'enregistrement des caves et celui des bâtiments sus-jacents conservés en élévation. Enfin, il s'agit de permettre une intégration de ces informations avec la base de données « SAUROM » développée par Julien Courtois du Pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans.

Profitant de la dynamique initiée par le programme SICAVOR et sa prospection thématique, environ soixante-dix caves ont pu être visitées entre 2018 et 2020 suite à une demande spontanée de leurs propriétaires. À celles-ci s'ajoutent l'enregistrement d'une vingtaine de caves connues grâce à des sources iconographiques diverses (plans) ou des visites menées précédemment dans les années 2000. Par ailleurs, une quinzaine de cavités ont été observées entre 2018 et 2020 dans le cadre d'un accompagnement sollicité par le Service de la Prévention des risques majeurs de la Métropole d'Orléans : il s'agit de caves ou de caves-carrières situées chez des particuliers présentant des problèmes de stabilité ou nécessitant des visites de contrôle de l'évolution de dégradations. Il peut s'agir également d'anciennes cavités anthropiques (caves, puits, puisards) parfois situées sous l'espace public (rues, trottoirs, parkings) et faisant l'objet d'affaissement durant des travaux de voirie ou de réseaux. Enfin, quelques caves ont également été visitées en accompagnement d'opérations archéologiques (diagnostics de suivi de travaux de requalification, de réseaux, ou opérations de sondages, comme dans la rue des Pensées par exemple). Au total, c'est une centaine de cavités supplémentaires qui sont visitées durant la période 2018-2010, menant à 880 le nombre de cavités enregistrées dans le SIG.

Parmi elles, seule la cave située au n° 25 rue du Bourdon-Blanc a permis d'observer des vestiges datés de la période antique, puisqu'elle est construite à la fin du XV^e s. contre le parement externe de la courtine de l'enceinte urbaine du IV^e s. ap. J.-C. Pour la période médiévale, trois nouveaux exemples de caves à voûtes d'arêtes, type de couverture relativement rare à Orléans, sont recensés : au n° 43 rue de la Charpenterie, n° 18 rue de la Vieille-Monnaie / n° 21 et 23 rue des Pastoureaux et au n° 72 rue des Carmes / n° 1-1 bis rue des Grands-Champs. En ce qui concerne les caves-carrières de cette même période, deux nouveaux cas de galeries couvertes de voûtes d'ogives et à cellules latérales sont identifiés aux n° 18 rue de la Vieille-Monnaie / n° 21 et 23 rue des Pastoureaux et au n° 2 rue Pothier. Les caves de la reconstruction postérieures à la fin de la guerre de Cent Ans sont nombreuses, à l'image des bâtiments reconstruits dans la ville durant cette période (seconde moitié du XV^e s. et début du siècle suivant). Une typologie reste

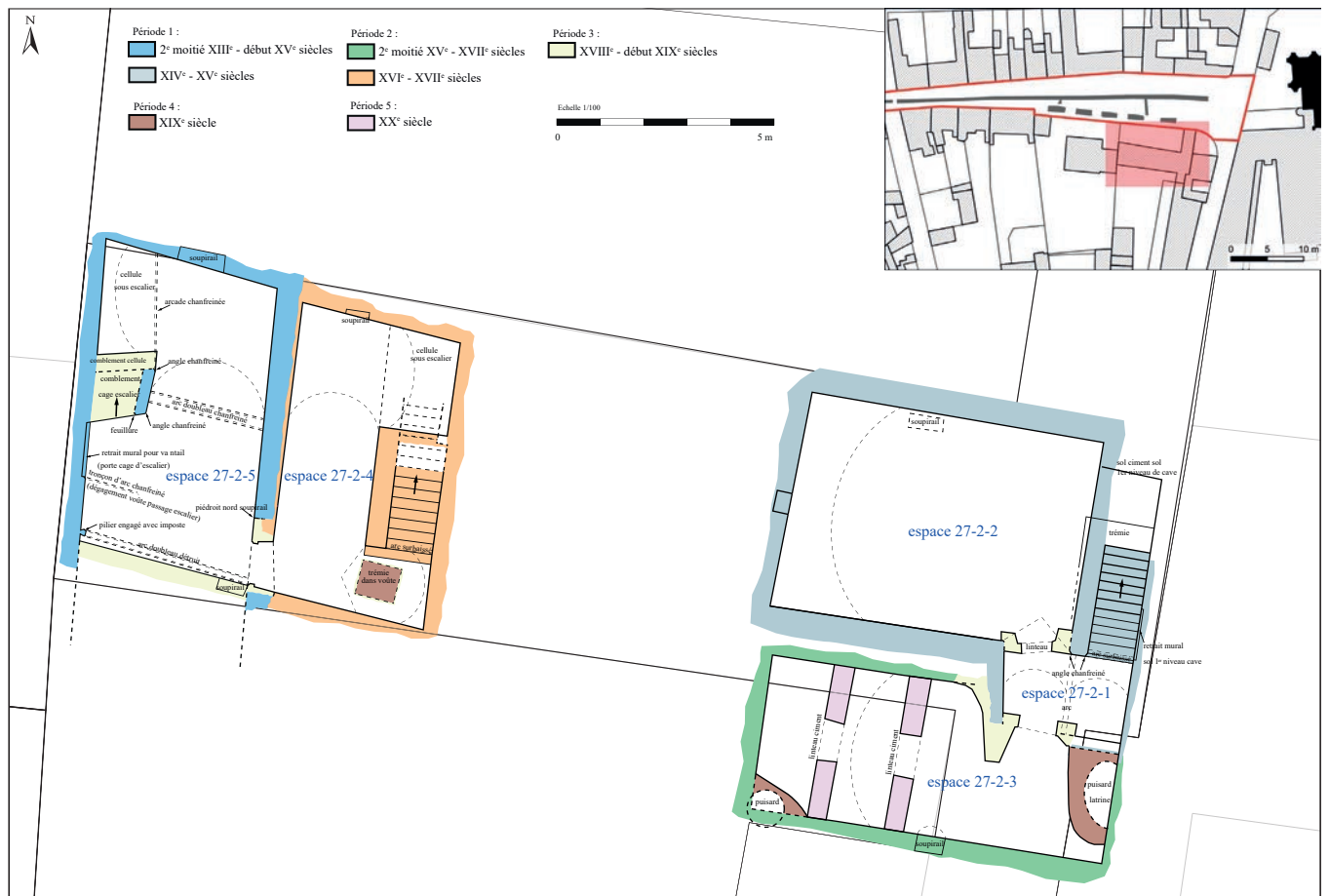


Fig 2 : Orléans (Loiret), caves du centre-ville, n°1 bis rue Saint-Euverte, plan du second niveau de cave avec phasage.
(Clément Alix, pôle d'archéologie d'Orléans)

toujours bien représentée : l'espace rectangulaire couvert d'une voûte en berceau surbaissé et desservi par un escalier droit dans-œuvre situé dans l'un des angles, selon un modèle hérité des caves médiévales. Néanmoins, quelques exemples présentent la particularité, jusqu'ici peu renseignée, d'un escalier situé en position centrale et subdivisant ainsi l'espace en deux pièces : n° 4 rue des Grands-Champs et n° 11 rue des Grands-Champs, datés de la fin des années 1480. Il en est de même au n° 9 rue des Sept-Dormants / n° 22 rue des Bouchers, où la cave du XIII^e-XIV^e s. est dotée d'un escalier droit central vers 1514, en même temps qu'un escalier secondaire en vis.

Dans les quartiers enclos par la dernière enceinte urbaine, de nombreuses caves construites entre la fin XV^e et le XVII^e s. sont reconnues : n° 78 rue d'Illiers et n° 80 rue d'Illiers, n° 12 rue du Canon, n° 56 rue d'Illiers / rue des Grands-Champs, n° 64 rue du Colombier, n° 26 rue Porte-Saint-Jean, etc. Certaines sont reliées à des caves-carrières situées en 2^e ou 3^e niveau de sous-sols, comme aux n° 11-13 rue Porte-Saint-Jean / rue de la Grille. Concernant le XVIII^e s., un réseau de caves visité aux n° 1 rue Royale / rue du Héron / quai Cypierre témoigne des travaux d'aménagement qui modifient profondément cet îlot lors du percement de la rue Royale et des abords du nouveau pont sur la Loire. Enfin, afin d'établir des comparaisons, des caves et caves-carrières ont été visitées en dehors de l'intra-muros à l'ouest de la ville dans le quartier Saint-Laurent et le faubourg Madeleine, ou à l'est dans le faubourg Saint-Vincent et le quartier du de la rue de l'Écu-Bellebat, correspondant à des constructions des XVIII^e-première moitié XX^e s.

L'année 2020 a également été l'occasion de proposer un état de la question sur les caves du quartier Saint-Euverte (au nord-est de la ville enclose), secteur urbain encore assez peu documenté. L'étude du réseau de caves au n° 1 bis rue Saint-Euverte a permis de restituer les traces d'un parcellaire mis en place dès le XIII^e s., constitué de deux ou trois propriétés au sud de la voie. Ailleurs dans la rue, deux autres caves des XIII^e-XIV^e s. ont été identifiées et confirment l'installation d'habitations durant cette période, l'une située en front de rue (n° 46 rue Saint-Euverte), l'autre peut-être en retrait de la voie et se développant vers le cœur de l'îlot (n° 52 rue Saint-Euverte). Par ailleurs, l'observation de la cave du n° 1 bis rue Saint-Euverte montre que le début de l'époque moderne se caractérise par une densification du bâti, avec la construction de nouveaux corps de bâtiment sur cave ou l'agrandissement d'une cave antérieure, à l'emplacement d'espaces non bâtis (cours). Quatre autres caves construites à cette même période ont été observées ailleurs dans la rue Saint-Euverte et illustrent également ce phénomène (par exemple : n° 22 rue Saint-Euverte / n° 9 rue du Petit-Saint-Loup). Ces caves témoignent du développement aux XV^e-XVI^e s. d'un parcellaire laniéré perpendiculaire aux bords nord et sud de la rue. Certaines d'entre elles se retrouvent actuellement situées à l'aplomb de plusieurs parcelles voisines à la suite de la reconstruction des bâtiments de surface accompagnant des mutations de propriétés aux XVIII^e et XIX^e s. (n° 2 et n° 2 bis rue Saint-Euverte ; n° 9 et n° 11 rue Saint-Euverte).

Enfin, de nouvelles analyses ont permis de préciser la chronologie de plusieurs caves. Une datation dendro-

chronologique (laboratoire CEDRE) a été menée sur la maison n° 42 rue des Charretiers (automne-hiver 1488-1489), dont le bâtiment comporte un cellier couvert d'un plafond surmontant une cave voûtée en berceau, type de sous-sol ayant également fait l'objet de datations similaires durant la précédente prospection thématique (fin XV^e ou début XVI^e s. : n° 9 Cloître-Saint-Aignan, n° 6 place du Cardinal-Touchet). En outre, trois datations par radiocarbone (laboratoire CIRAM) ont été réalisées en 2020 sur des charbons de bois présents dans les mortiers de chaux de voûtes afin de préciser les datations du corpus de caves du second Moyen Âge, en complément de quatre autres sites qui avaient déjà été datés par cette méthode en 2015-2017. L'une de ces nouvelles analyses concerne une cave-carrière à galerie et cellules latérales, située au deuxième niveau de sous-sol, au n° 24 rue Jeanne-d'Arc et ayant servi de cellier au prieuré de Saint-Samson. Les deux autres datations ont été réalisées sur une voûte d'ogives de la cave du chapitre de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans (cave du Chapitre, inscrite Monument Historique par arrêté du 08/05/1944) située sur Saint-Pierre-Lentin / place du Cardinal-Touchet. Ces dernières analyses (résultats : entre la seconde moitié du VII^e s. et le milieu du XII^e s.) suggèrent une réutilisation de bois issus d'anciennes structures pour la fabrication de la chaux et n'ont donc pas permis d'affiner la datation de la construction de cette cave, supposée du XIII^e ou du XIV^e s. d'après le contexte, ses spécificités techniques et ses critères architecturaux. Les vastes dimensions de cette cave du chapitre de la cathédrale Sainte-Croix (186 m²) sont comparables à celles de celliers excavés d'autres établissements religieux identifiés dans la ville, tels ceux de l'évêché 24-26 rue Saint-Étienne (XI^e-première moitié XII^e s. ?), de l'abbaye Saint-Euverte (fin XII^e s.), du chapitre de Saint-Aignan, du prieuré de



Fig 3 : Orléans (Loiret), caves du centre-ville, cellier du Chapitre de la cathédrale Sainte-Croix, place du Cardinal-Touchet : parement du mur sud et voûte d'ogives de la 3^e travée. (Clément Alix, pôle d'archéologie d'Orléans)

Saint-Samson (celliers fin XIII^e-XIV^e s. et du début XVI^e s.) ou encore de l'Hôtel-Dieu (celliers des XII^e-XIII^e s. et du début XVI^e s.). Le cellier du chapitre de Sainte-Croix constitue la plus vaste cave à voûtes d'ogives d'Orléans, type maintenant bien étudié pour plusieurs maisons de la ville des XIII^e-XIV^e s., et dont l'exemple le plus tardif est le cellier de l'hôtel de ville d'Orléans (hôtel des Créneaux), édifié rue Sainte-Catherine entre 1503 et 1513. Principaux propriétaires des vignes cultivées en Orléanais au Moyen Âge, ces établissements religieux disposaient de celliers en ville, dans lesquels ils pouvaient entreposer, outre diverses marchandises et denrées, une partie du

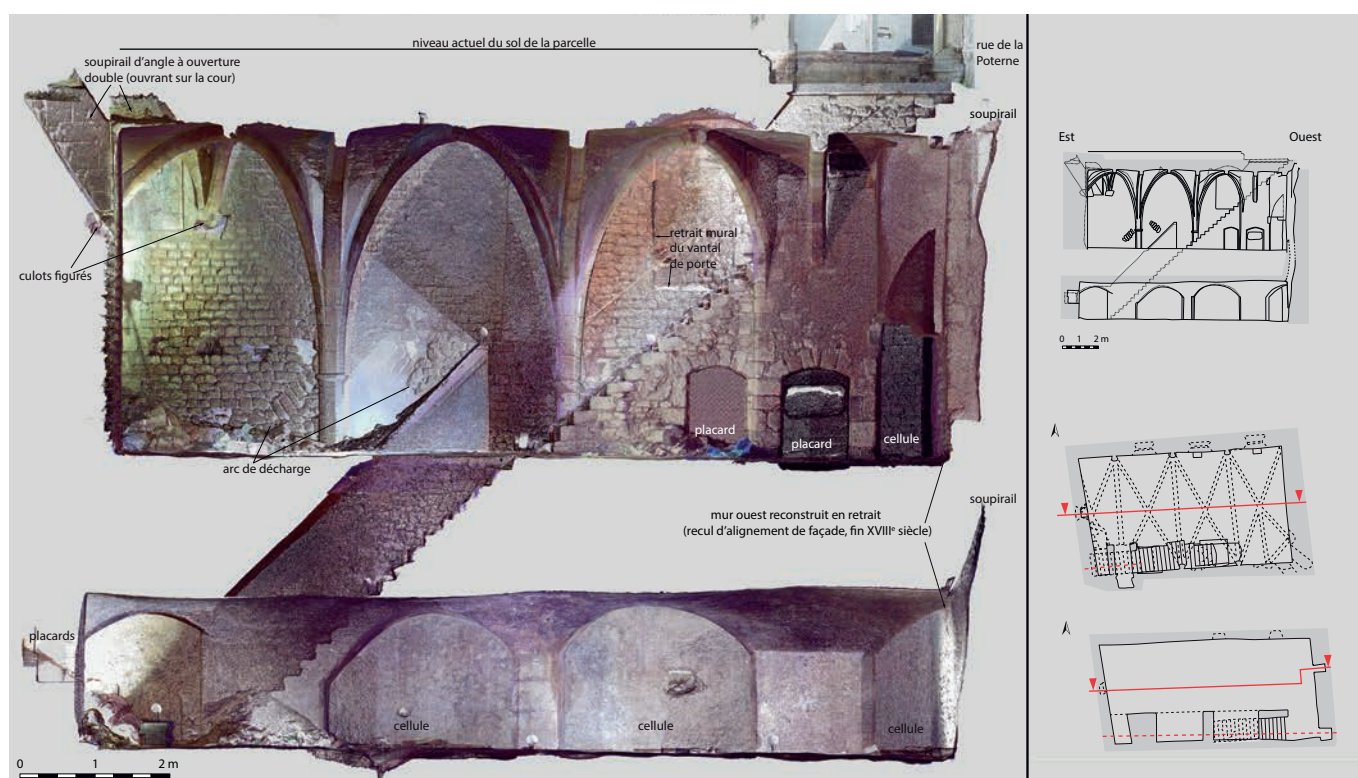


Fig 4 : Orléans (Loiret), caves centre-ville, maison n° 26 ter rue de la Poterne : coupe longitudinale vers le sud de la cave. 1^{er} niveau édifié dans les années 1250-1260. (Clément Alix, pôle d'archéologie d'Orléans, Daniel Morleghem)

vin destiné à leur consommation ou à la vente, source de revenus importants. Le cellier du chapitre de Sainte-Croix était surmonté d'un bâtiment servant de grenier, selon une disposition connue également au chapitre Saint-Ai-

gnan d'Orléans, mais aussi dans des chapitres cathédraux d'autres villes (par exemple Chartres, Bourges, Autun, Narbonne).

Clément Alix

Moyen Âge

Époque contemporaine

ORLÉANS

Rue du Pot-de-Fer

Époque moderne



Orléans (Loiret) rue du Pot-de-Fer : La tranchée de fondation du trottoir maçonné (US 20).
(Laurine Guyot, Pôle d'archéologie d'Orléans)

Le diagnostic archéologique de la rue du Pot-de-Fer s'est déroulé du 24 août au 30 octobre 2020 dans le cadre d'une opération de requalification de la voirie. Plusieurs sondages et tranchées ont été ouverts pour réaliser le remplacement d'une canalisation d'adduction d'eau potable et la pose d'un câble d'alimentation électrique de l'éclairage public. Sur les 1 112 m² couverts par la prescription de diagnostic, 347 m² ont bénéficié d'un suivi archéologique, soit 31 % de l'emprise de l'aménagement.

Un total de 19 faits archéologiques a été enregistré. Dix d'entre eux appartiennent à la période moderne et neuf à la période contemporaine. Aucun fait antérieur au tournant des XV^e s. et XVI^e s. n'a été relevé. Parallèlement, 80 unités stratigraphiques ont également été enregistrées, principalement au travers des relevés de logs et de coupes pratiqués dans les ouvertures.

Le diagnostic a mis en évidence trois périodes d'occupation. La première concerne des niveaux de terres de culture. Ces éléments ont été caractérisés par leur composition et leur positionnement stratigraphique, ainsi que par comparaison morphologique avec d'autres niveaux similaires observés sur d'autres sites proches de la rue du Pot-de-Fer. Le mobilier céramique permet de proposer une datation large, du Moyen Âge au début de l'époque moderne. La deuxième période voit la mise en place d'une chaussée construite en chaux et cailloux, surmontée de ses niveaux d'occupation. Les premières maisons

aménagées en front de rue sont édifiées concomitamment. Cet aménagement est daté du XVI^e s. Cette chaussée bénéficie d'une réfection poussée, pouvant constituer un second état, auquel sont associées différentes constructions vues dans deux sondages et qui constituent les fondations de murs de maisons et de clôture. Cette opération est réalisée entre le XVI^e s. et le XVIII^e s. Enfin, la dernière période regroupe les éléments associés à la rue du Pot de Fer contemporaine. La rue a d'abord été pavée et bordée de trottoirs construits (XIX^e s. ou XX^e s. ?), puis ceux-ci ont été modernisés par la pose de bordures en granite et la couverture de l'ancien pavage par l'enrobé actuel (XX^e s. et XXI^e s.).

Les informations acquises au cours de ce diagnostic laissent penser que la voie de circulation mise en évidence correspond à une des rues construites dans le cadre de la vaste opération d'urbanisme concernant le secteur nord-ouest de l'*intra-muros* orléanais, effectuée en parallèle de la construction de la dernière enceinte urbaine. En ce sens, les vestiges de bâtiments contemporains de cette première rue correspondent également à ce programme urbanistique. L'opération de diagnostic archéologique menée dans le cadre de la requalification de la rue du Pot de Fer a donc permis d'étudier un cas concret de mise en place d'une rue et d'un quartier nouveaux à l'époque moderne.

Benjamin Lefèvre

ORLÉANS

14 rue Saint-Étienne

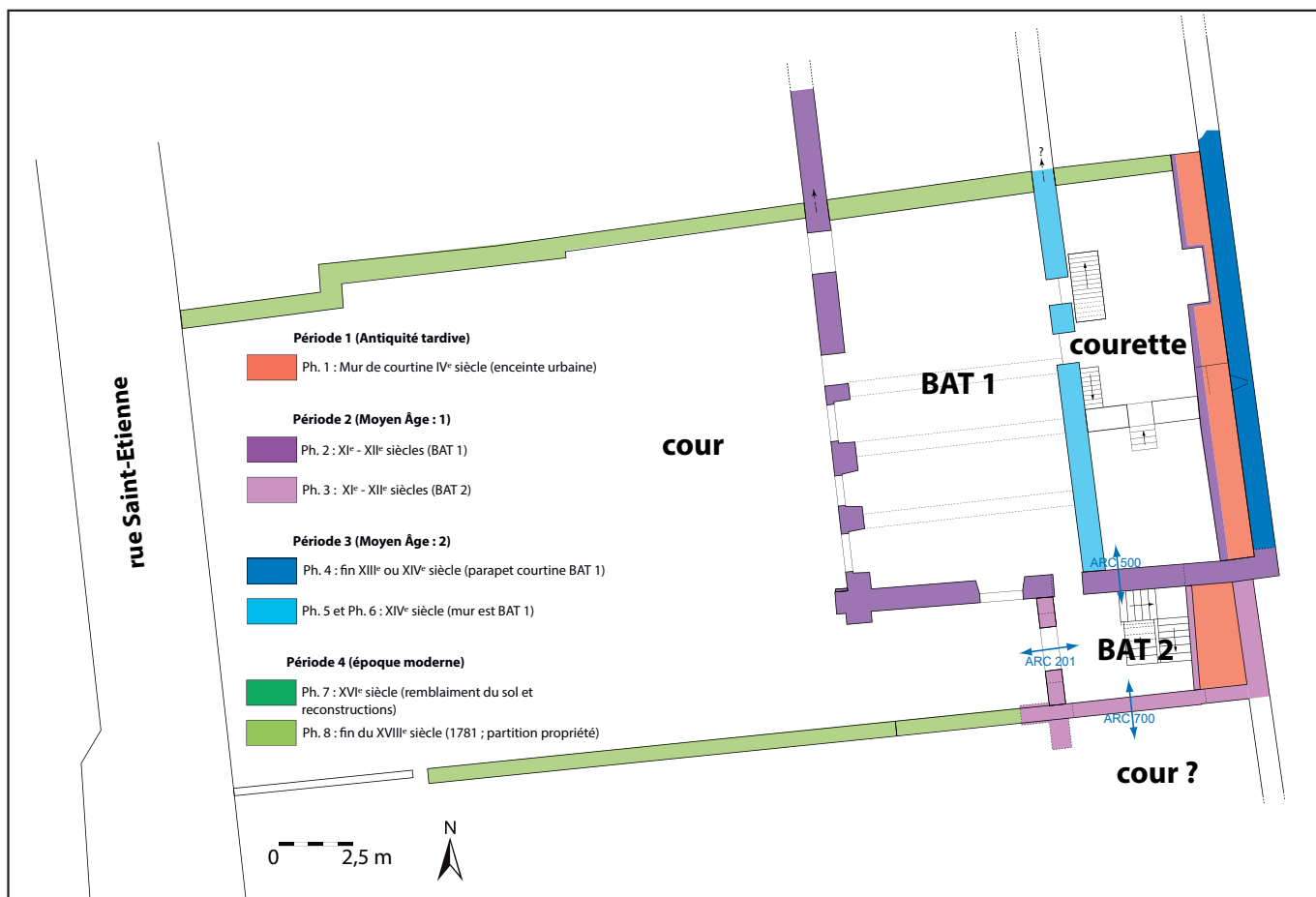


Fig. 1 : Orléans (Loiret) 14 rue Saint-Étienne : vue vers l'est du corps de bâtiment principal (BAT 1) épaulé par un contrefort d'angle et du corps de bâtiment secondaire (BAT 2) en retrait (Clément Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans).

L'opération menée sur les élévations d'un édifice médiéval situé en fond de parcelle du n° 14 rue Saint-Étienne s'inscrit à la suite d'un diagnostic archéologique réalisé en 2004 par l'Inrap (sous la responsabilité de Pascal Joyeux). L'édifice se situe à l'intérieur du quartier cathédral d'Orléans. Édifié au XI^e ou au XII^e s., il se compose de deux corps de bâtiments en pierre (petits moellons de calcaire de Beauce), chacun épaulé à son angle sud-ouest par des contreforts en équerre, en pierre de taille (fig. 1 et 2). Le premier corps de bâtiment (BAT 1), de plan quadrangulaire (13 m x 9 m), est actuellement situé à 4 m en retrait de l'enceinte urbaine tardo-antique (IV^e s.) et médiévale d'Orléans. Mais l'étude a montré que, dans son état initial, son extrémité sud était appuyée contre la fortification. Il est possible que la construction de ce bâtiment soit contemporaine de celle de la maison voisine contigüe au nord (actuels n° 16-18 rue Saint-Étienne), comme le suggèrent l'absence de chaîne d'angle entre les deux propriétés ainsi que les parfaits alignements de leurs murs gouttereaux. En l'état, il reste difficile de préciser s'il s'agit de deux propriétés distinctes résultant d'une construction raisonnée ou si l'ensemble formait un très vaste édifice qui s'étirerait alors sur 27 m de longueur. Quoi qu'il en soit, ce grand bâtiment est jouté au sud par un second corps de bâtiment (BAT 2), situé à 6 m en renforcement du premier, appuyé contre la courtine de l'enceinte et de plan plus restreint (3,60 x 6,10 m). Le rez-

de-chaussée de ce second corps de bâtiment, probablement à fonction de resserre, était ouvert sur ses façades ouest et sud par une arcade, à l'encadrement chanfreiné (ARC 201 et ARC 700). Au nord, une troisième arcade



Fig. 2 : Orléans (Loiret) 14 rue Saint-Étienne : plan avec proposition de phasage. (C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

assurait la communication avec le rez-de-chaussée du grand corps de bâtiment, également dévolu au stockage (ARC 500). Il semble que la salle à l'étage du grand bâtiment ait été accessible par une porte à linteau sur coussinets (OUV 105), située sur le mur pignon sud (fig. 3).

La présence de vestiges de décors peints sur les murs a entraîné l'intervention d'une conservatrice-restauratrice (Claire Dandrel). Le décor le plus ancien correspond à un faux-appareil dont les joints sont peints couleur prune sur fond blanc. C'est vraisemblablement au XIV^e s. que le mur de courtine est reconstruit avec un nouveau chemin de ronde, dont le parapet est pourvu d'arbalétrières (fig. 4). Ces travaux sont à mettre en relation avec la reconstruc-

tion en retrait de l'enceinte urbaine du mur gouttereau oriental du grand corps de bâtiment. On en profite également pour reconstruire les plafonds (datation dendrochronologique : automne-hiver 1370-1371) et peindre un nouveau décor à l'étage, composé d'un faux-appareil à joints rouges sur fond jaune, couronné par une frise de motifs géométriques et un parapet crénelé de fortification d'où émergent, entre les merlons, des anges musiciens en bustes (fig. 5). Ces décors constituent une découverte exceptionnelle dans l'architecture médiévale orléanaise.

La fonction de cet édifice reste à préciser. Si on ne peut exclure une habitation de chanoine ou de haut dignitaire du chapitre (viguerie par exemple), les dimensions

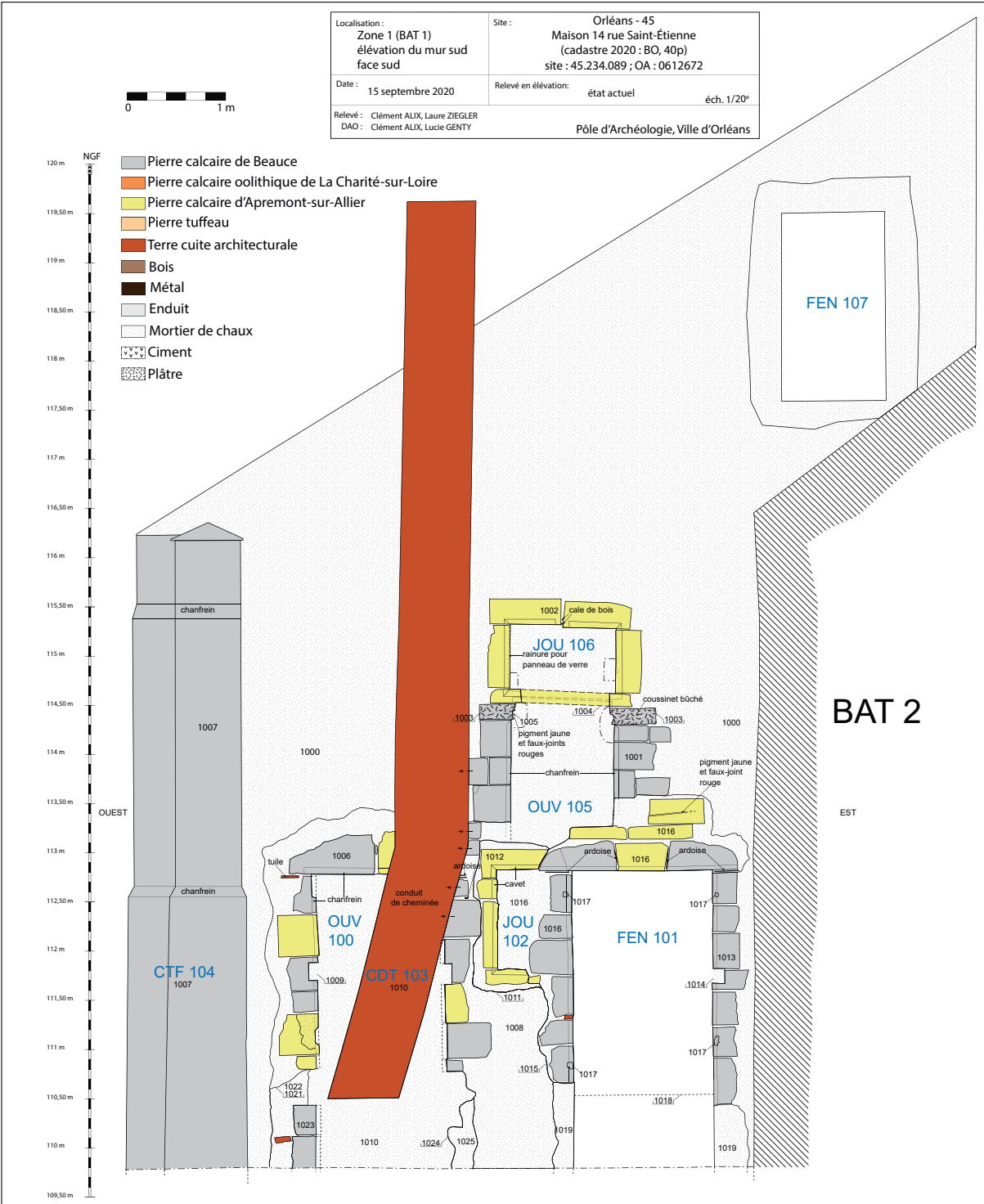




Fig. 4 : Orléans (Loiret) 14 rue Saint-Étienne : embrasure de l'arbalétrière dans le parapet du chemin de ronde l'enceinte urbaine, fin XIII^e-XIV^e s. (C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

considérables de l'ensemble plaident aussi en faveur d'un usage pour la vie en communauté (manécanterie, etc.). Par la suite, un remblaiement des niveaux extérieurs de la cour sur une hauteur très importante s'est accompagné par d'importants travaux sur le bâtiment : l'ancien rez-de-chaussée se trouvant enterré, un plafond est inséré au travers de l'ancien étage afin de délimiter les nouveaux espaces ainsi créés (entre les actuels rez-de-chaussée et étage). Les façades donnant sur la cour ouest sont dotées de nouvelles fenêtres (croisées et jour) et d'une porte d'entrée, de plain-pied avec le nouveau sol de la cour, surmontée de jours d'imposte. Une datation dendrochronologique (poutre du plafond) et une datation radiocarbone sur un charbon de bois contenu dans un mortier de chaux permettent de situer ces remaniements au XVI^e s. C'est au cours du XVIII^e s. que la scission du grand corps de bâtiment en deux propriétés (actuels n° 14 et n° 16-

18 rue Saint-Étienne) est établie, époque durant laquelle l'ensemble est attesté par les sources textuelles en tant que maison canoniale jusqu'à dans les années 1780.

Clément Alix

Joyeux 2004 : JOYEUX P., SERRE S., *Orléans 14 rue Saint-Étienne, parcelle BO 40 (Loiret) site n° 45 234 089 AH* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.



Fig. 5 : Orléans (Loiret) 14 rue Saint-Étienne : l'un des anges musiciens, joueur de psaltérion, à l'étage du grand corps de bâtiment. (Clément Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

Époque contemporaine

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Place du Général-De-Gaulle

Le diagnostic réalisé place du Général-De-Gaulle en face de la mairie de Saint-Jean-de-Braye a livré des alluvions et colluvions sur une hauteur d'environ 1 m comblant le talweg de la Braye et daté de l'Holocène. Ces dernières n'ont livré aucun mobilier préhistorique et sont déposés directement sur les argiles et sables de Sologne datés entre 20 et 15 millions d'années.

Une fosse contenant de la terre cuite architecturale moderne a été mise au jour dans la tranchée 3.

À l'est dans la tranchée 4, un dépôt d'objets métalliques contemporains a été découvert comprenant de nombreux disques de différents diamètres en fer pouvant correspondre à des fonds de tonneaux ou de pots. Ce type

d'objet peut correspondre au métier de ferblantier qui consistait à fabriquer des ustensiles et des outils souvent en fer blanc recouverts d'une fine couche d'étain.

Plus à l'ouest dans la tranchée 4, un gros dépôt de céramique contemporaine daté du début du XX^e s. a été découvert. Il contient notamment des rebuts de production. Ces différents rejets, datés entre 1932 et les années 1950, peuvent correspondre au remblaiement de la place devant la mairie construite en 1893, pour la construction de la salle des fêtes qui date de 1936.

Deux fossés non datés ont été mis au jour dans les tranchées 3 et 4.

Éric Champault

La fouille de Sandillon les Fraudes s'est déroulée entre le 6 juillet et le 7 août 2020, la surface prescrite était de 3400 m². Elle fait suite à une première tranche de diagnostic dirigée en 2010 par Laure de Souris (SAPL) en préalable à l'aménagement d'une déviation de la RD 921 à l'ouest de Jargeau et au nord de Saint-Denis-de-l'Hôtel. Cette première tranche de diagnostic avait permis de mettre en évidence dans le lit majeur de la Loire plusieurs sites archéologiques : deux occupations de l'âge du Bronze final, deux occupations de La Tène finale, de petites occupations antiques et une occupation du Haut Moyen Âge comprenant des fours domestiques (de Souris 2011). Un autre diagnostic, sur le tracé de la déviation et réalisé en 2020 plus au nord sur les communes de Jargeau et Darvoy, a montré l'existence de traces d'occupation pour les âges du Bronze et du Fer, la période antique ainsi que d'une occupation alto-médiévale marquée par la présence de fours domestiques (de Souris 2020). De l'autre côté de la Loire sur la commune de Mardié une occupation antique installée sur les terrasses de bord de Loire a été mise en évidence lors d'un autre diagnostic sur le tracé de la déviation au niveau des futures culées du pont franchissant la Loire (Laurent-Dehecq 2020).

La fouille de Sandillon les Fraudes se situe dans la partie nord de cette première tranche de diagnostic sur le linéaire de la déviation. Sur l'emprise prescrite le diagnostic avait mis en évidence une occupation du Bronze final IIIb et des indices d'occupation de la période antique (de Souris 2011) :181-206). La fouille a permis de caractériser un habitat du Bronze final IIIb mais pas de préciser la fonction de l'occupation antique.

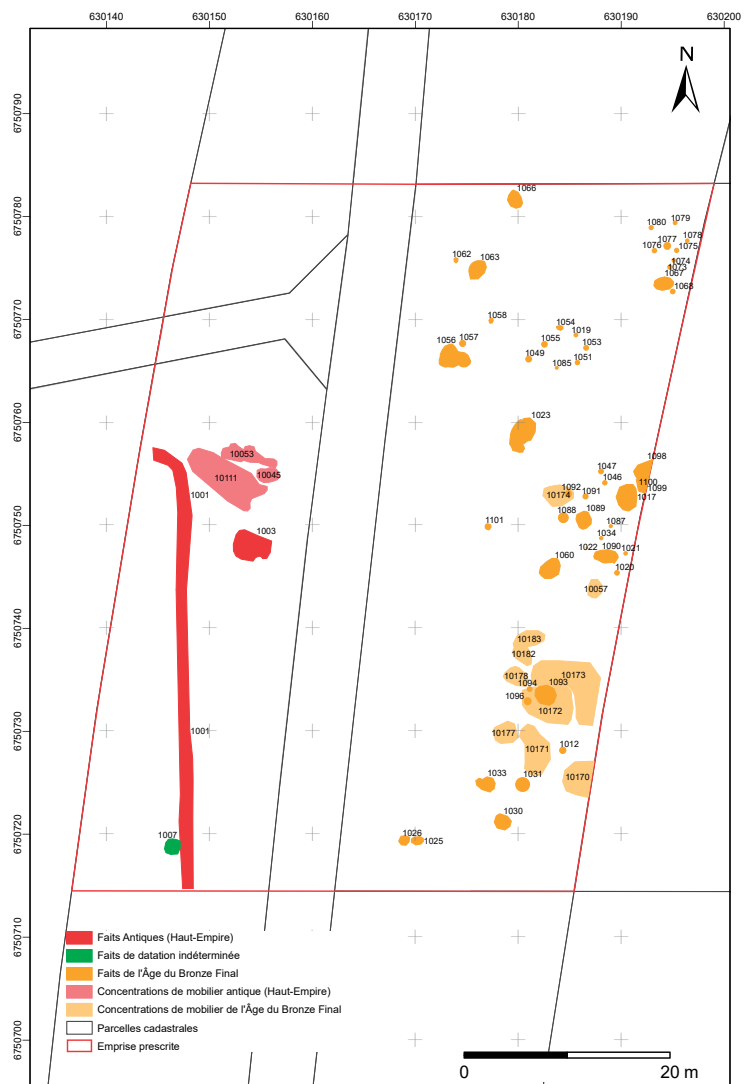


Fig 1 : Sandillon (Loiret) les Fraudes : plan par phase chronologique de la fouille. (Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)



Fig 2 : Sandillon (Loiret) les Fraudes : fosse de l'âge du Bronze final en cours de fouille. (Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)



Fig 3 : Sandillon (Loiret) les Fraudes : bracelets en terre cuite. (Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)

L'habitat de l'âge Bronze final se développe dans la partie est de l'emprise prescrite et très probablement hors emprise. Dans l'espace fouillé cette occupation comprend une cinquantaine de structures en creux. On identifie, dans les faits archéologiques découverts, 21 fosses de taille diverses : 5 d'entre elles sont des fosses dépotoir ayant livré un abondant mobilier céramique, de nombreux éléments de terre architecturale crue, quelques objets en terre cuite et des silex taillés. Des restes de faune ont été découverts, mais ils sont peu nombreux en raison de la nature du terrain. On dénombre également une trentaine de trous de poteau appartenant pour la plupart à trois bâtiments de plan quadrangulaire. Des niveaux contenant du mobilier céramique et des éléments de terre crue très fragmentés ont également pu être observés. Il est possible qu'il s'agisse de niveaux d'occupation ou bien de mobilier de l'occupation de l'âge du Bronze remobilisé par les crues. Cette occupation est datée du Bronze Final IIIb par l'étude du mobilier céramique, soit le X^e s. av. J.-C. Des prélèvements pour des études paléo-environnementales ont été réalisés, de même qu'une étude géo-

morphologique et pédologique du contexte dans lequel s'installe le site. La géomorphologie a permis de démontrer que l'occupation de l'âge du Bronze se développe sur un point haut (possiblement une montille) à un moment où l'activité fluviale de la Loire est bien moindre. Ceci a probablement favorisé l'installation d'habitats pérennes et d'activités agropastorales. La palynologie s'est révélée par contre peu pertinente pour caractériser l'environnement végétal dans lequel s'insère le site.

Quant à l'occupation antique, la fouille a apporté peu d'éléments complémentaires par rapport au diagnostic, si ce n'est que le fossé découvert au diagnostic semble être un fossé d'enclos. On identifie également quelques épandages de mobilier et une fosse. Il est possible que ces éléments puissent se rattacher à un habitat rural. Le mobilier céramique est peu abondant, mais permet cependant d'indiquer que l'occupation se développe entre la fin I^{er} et le III^e s. ap. J.-C.

Émilien Estur

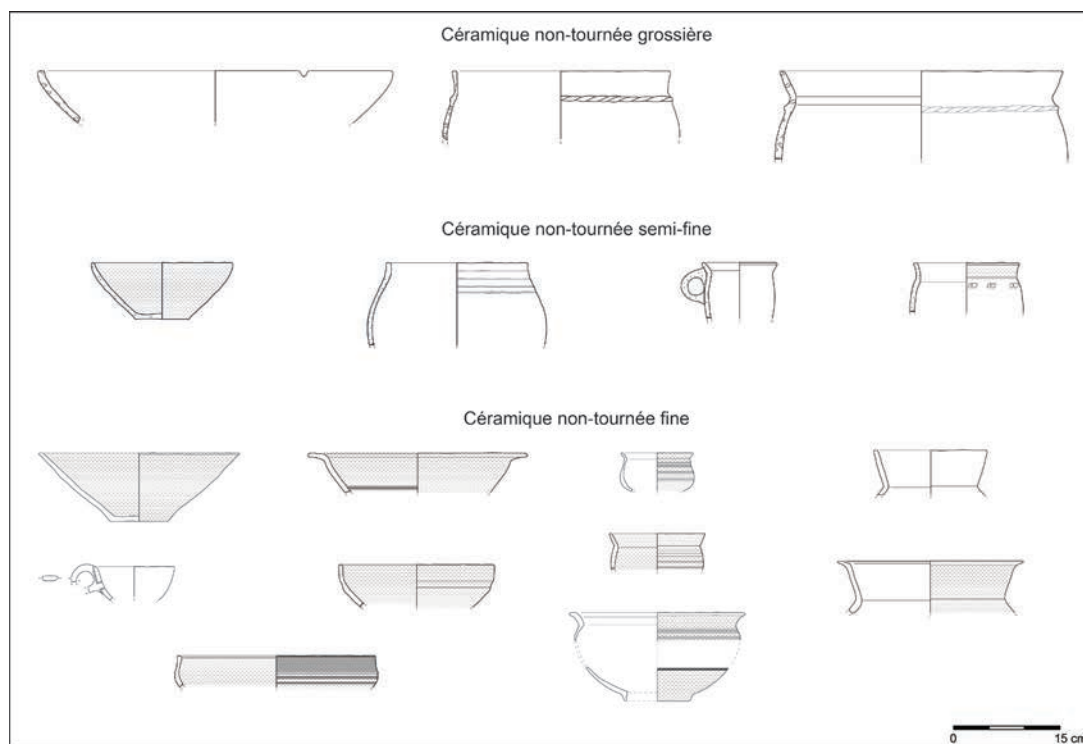


Fig 4 : Sandillon (Loiret) les Fraudes : planche synthétique de la céramique du Bronze final IIIb. (Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)

Moyen Âge

SARAN

Époque contemporaine

Rue de la Médecinerie, rue du Lac

L'opération de diagnostic s'est déroulée entre le 24 et le 26 février 2020 au cœur du tissu urbain de la commune de Saran (Loiret), à l'angle de la rue de la Médecinerie et de la rue du Lac. Elle a été prescrite dans le cadre d'une demande de construction de maison individuelle d'habitation. La division de la parcelle existante ainsi que la présence d'éléments contraignants impossibles à détruire (chenil, dalle de garage, puisard), ont conduit à une implantation opportuniste des ouvertures afin de

couvrir l'ensemble de la zone prescrite (parcelle cadastrale BH 594). Ces observations complètent néanmoins la connaissance archéologique locale déjà abondante.

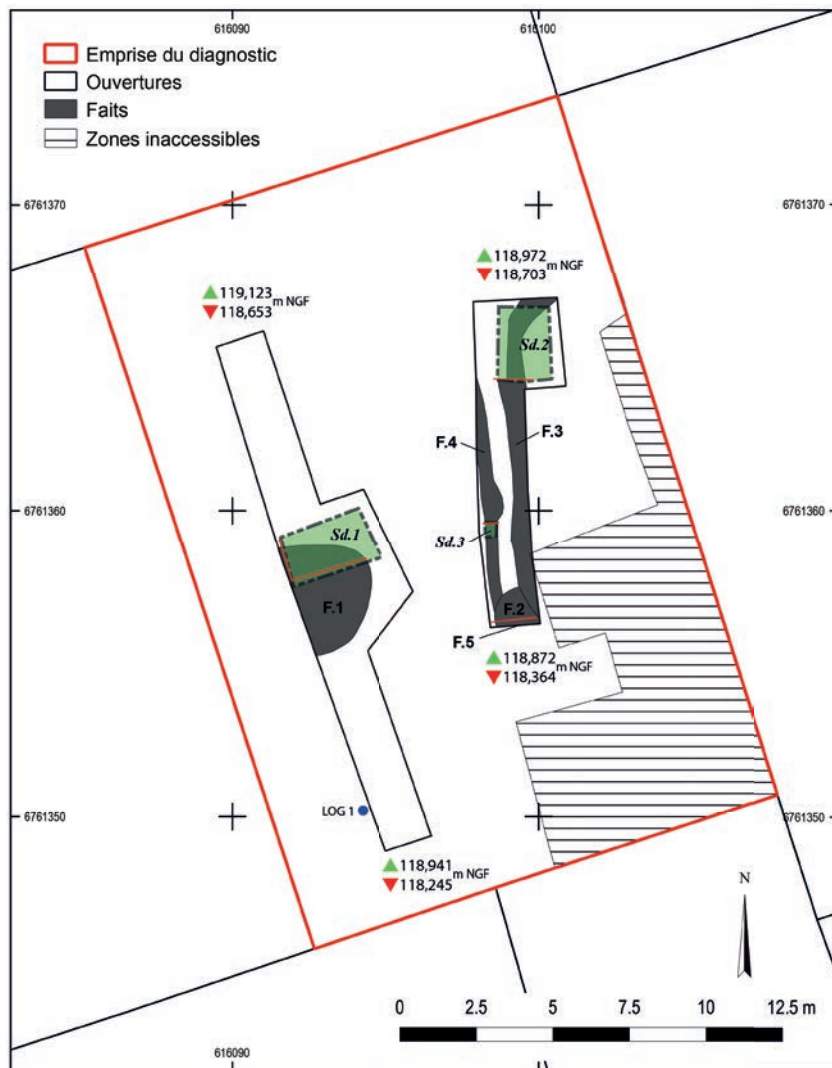
Sous 0,50 m de remblais contemporains liés à la construction des habitations et à l'aménagement d'une cour, cinq faits ont été mis au jour. Ils concernent pour l'essentiel la période médiévale. Il s'agit de deux fosses (F.1 et 2) probablement destinées à l'extraction de maté-

riaux (calcaire) et de deux petits fossés (F.3 et 4) qui peuvent être considérés comme des éléments de parcellaires. La dernière fosse (F.5) est un élément contemporain très récent.

On retiendra de l'étude du mobilier céramique du diagnostic qu'elle complète utilement la découverte du four H signalé par Jean Chapelot (Chapelot 1971), même si celle-ci reste mal localisée. La similitude entre les mobiliers permet de confirmer un nouveau point d'occupation et de production de céramique sur le territoire de Saran, à proximité immédiate du bourg et intermédiaire au hameau de la ZAC Portes du Loiret situé plus au sud. Ainsi, la nouvelle zone de production de la rue du Lac avec des rebuts de cuisson de la deuxième moitié du X^e-première moitié du XI^e s., indique une continuité de production à Saran à cette époque. Ceci s'inscrit, peut-être, dans le prolongement des ateliers de La Médecinerie dont les structures de productions se seraient décalées vers l'ouest, ou encore dans une unité agricole inédite dans ce secteur situé en périphérie nord-ouest du bourg et du hameau médiéval de la ZAC Portes du Loiret.

Jean-Philippe Gay

Chapelot 1971 : CHAPELOT J., *Un atelier céramique des VIII^e-XI^e siècles, Saran (Loiret)*. Rapport de fouille de 1971.



Saran (Loiret) rue de la Médecinerie, rue du Lac : plan général des vestiges archéologiques. (J.-P. Gay, Inrap)

Âge du Fer

SARAN 125 rue de Montaran

Époque contemporaine

Le projet de réhabilitation des entrepôts Quelle, friche industrielle, ainsi que la création d'un quartier d'habitation dans son environnement a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Situé à Saran (Loiret) au 125 rue de Montaran, son emprise couvre une superficie prescrite de 59 281 m² et comprend des constructions encore en élévation en plus des bosquets arborés.

Il a été déterminé en amont, que les zones concernées par des bosquets conservés dans le projet, des lignes de frappes des bombardements de la seconde guerre mondiale ainsi qu'un emplacement pollué aux hydrocarbures, ne seraient pas diagnostiquées. Seize tranchées ont été réalisées, couvrant 16,85 % de la surface accessible de 20 563 m² de terrains très remaniés.

L'opération a permis la mise au jour d'une fosse proto-historique d'environ 3 m de diamètre, conservée sur un

peu moins d'1 m. Elle se trouve en limite occidentale de l'emprise. Il s'agit probablement d'une fosse d'extraction de sable comblée de rejets domestiques. Fouillée dans son intégralité, cette grande fosse a livré beaucoup de mobilier. L'ensemble du mobilier céramique recueilli a été étudié et livre un corpus de vases assez riche au regard du nombre de tessons découverts (187 NR, 26 NMI). Les formes représentées, ainsi que les décors associés, appartiennent sans aucun doute aux céramiques du Hallstatt (fig. 1). Cependant, la datation précise de ce lot s'avère plus délicate mais paraît se rapprocher d'un corpus de certains sites de la phase moyenne du Hallstatt.

L'ensemble de l'emprise diagnostiquée évoque son passé industriel. Tout d'abord une briqueterie s'est développée au début du XX^e s. jusqu'à la fin des années 1960. Un site de vente par correspondance lui succède. L'entreprise

Quelle ferme en 2009. Ainsi de nombreux réseaux abandonnés ont été rencontrés dans les tranchées et presque toute la surface est bouleversée par des couches de remblais, de démolitions, de dépôts de briques, de calcaire concassé, etc.

Une grande décharge a été observée dans une tranchée. Elle correspond à une fosse de rejet de la briqueterie. Quelques mètres plus loin, une zone polluée aux hydrocarbures concorde avec l'ancienne chaufferie des bâtiments administratifs de l'entreprise.

Mathilde Noël

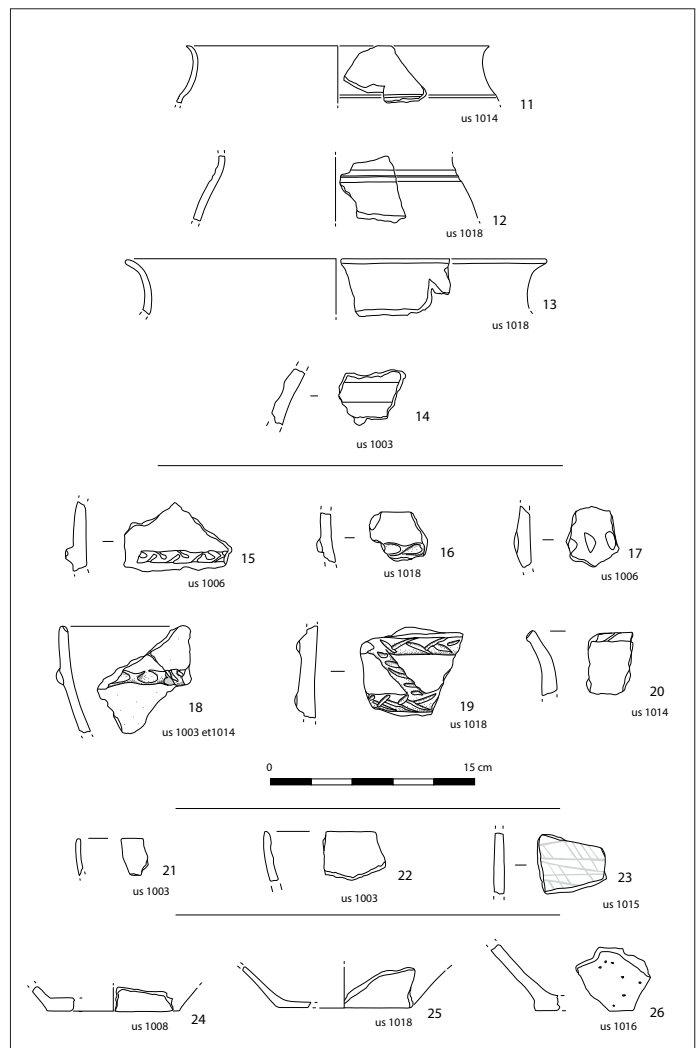


Fig 1 : Saran (Loiret) 125 rue de Montaran : lot céramique issu de la fosse Hallstatt. (Florent Mercey, Inrap)